N° 6013. — XXme Année. 5 c. Le Numéro 5 c. Dimanche 8 Juillet 1900.

PRIX D'ABONNEMENT
Franco pour la Suisse
Un an . . . . . . fr. 10.—
Six mois . . . . . » 5.—
Trois mois. . . . » 2.50
Pour l'Etranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 75 centimes.

JOURNAL QUOTIDIEN et FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi

ABONNEMENTS ET ANNONCES
sont reçus à
L'IMPRIMERIE A. COURVOISIER
Rue du Marché n° 1.
LA CHAUX-DE-FONDS
et Rue JeanRichard 13, au Locle.

Du 1er Juin 1900 | Départs pr **GARE CHAUX-DE-FONDS** Arrivées de | *Du 1er Juin 1900*

Départs pour

m	m	m	m	m	m	s	s	s	s	s	s	s	s	s	s	
5 52	6 40	7 48	8 50	9 36	11 48	12 20	1 35	2 15	3 40	4 40	5 40	7 05	8 06	10 —	11 25	Locle
..	...	7 48	..	9 36	...	...	...	2 35	...	...	5 40	...	8 06	...	...	Morteau
..	...	7 48	..	9 36	...	...	...	..	...	...	5 40	...	...	...	...	Besançon
..	...	8 25	..	10 20	12 15	d1 20	2 12	..	4 15	d5 40	6 25	d7 35	9 —	10 35	...	Locle-Brenets
..	7 50	...	..	10 30	...	2 32	d) Dimanche	..	...	...	...	7 06	...	10 05	...	Les Ponts
..	6 44	8 46	..	10 04	12 48	2 33		..	4 09	6 24	8 12	...	...	...	...	Neuchâtel
..	6 44	8 46	..	10 04	12 48	2 33		..	...	6 24	8 12	...	...	...	...	Genève
..	6 05	9 —	..	10 05	1 —	3 —		..	4 12	6 57	8 30	...	...	10 10	...	Bienne
..	6 05	9 —	..	10 05	1 —	3 —		..	4 12	6 57	8 30	...	...	...	...	Berne
..	6 05	9 —	..	10 05	1 —	...		..	4 12	...	...	...	...	...	...	Bâle
.	8 —	...	.	10 25	1 40	...		..	4 53	...	...	...	8 10	10 12	...	Saignelég.

Arrivées de

	m	m	m	m	m	m	s	s	s	s	s	s	s	s	s	s
Locle	5 45	6 39	7 48	8 42	9 58	11 25	12 42	1 35	2 28	3 25	4 02	6 17	6 52	8 06	9 40	12 12
Morteau	..	...	...	...	9 58	...	...	...	2 28	..	...	6 17	...	8 06	...	12 12
Besançon	..	...	...	...	9 58	...	...	...	2 28	..	...	...	...	8 06	...	12 12
Locle-Brenets	..	...	...	7 20	9 20	...	12 -	d1 09	1 58	..	3 35	5 20	d6 20	7 20	d8 45	10 25
Les Ponts	..	7 30	...	...	10 —	...	...	d) Dimanche	1 30	..	5 30	9 50		...		...
Neuchâtel	..	7 43	9 28	...	12 08	...	...		1 28	..	3 34	5 35		7 56		9 51
Genève	..	...	9 28	...	12 08	...	...		...	..	3 34	5 35		...		9 51
Bienne	..	7 45	8 43	...	11 45	12 37	...		3 38	..	5 32	6 57		9 55		11 22
Berne	..	...	8 43	...	11 45	12 37	...		3 38	..	5 32	6 57		9 55		11 22
Bâle	..	...	...	...	11 45	...	...		3 38	..	...	6 57		9 55		...
Saignelég.	..	7 37	9 42	...	...	12 10	...		3 25	..	...	6 35		9 52		...

ADMINISTRATION
et
BUREAUX DE RÉDACTION
Rue du Marché n° 1

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont deux exemplaires seront adressés à la Rédaction.

L'IMPARTIAL de ce jour parait en 12 pages. Le supplément contient le grand feuilleton LA LECTURE DES FAMILLES.

Tirage: 7400 exemplaires

Pharmacie d'office. — Dimanche 8 Juillet 1900.— Pharmacie **Centrale,** r. Léop.-Robert 16; *ouverte jusqu'à 9 ½ heures du soir.*

Toutes les autres pharmacies sont ouvertes jusqu'à midi précis.

— SAMEDI 7 JUILLET 1900 —

La Chaux-de-Fonds

Club du Cygne. — Paiement des cotisations tous les samedis, de 8 heures à 10 heures du soir, au local.

— DIMANCHE 8 JUILLET 1900 —

Tir au Stand

Helvétie, dès 7 heures du matin.
Le Grutli, dès 1 heure de l'après-midi.

Concerts

Grande Brasserie du Boulevard. — A 3 heures.
Brasserie de la Métropole. — Tous les soirs
Brasserie du Square. — Tous les soir.
Brasserie du Globe. — Tous les soirs.
Brasserie de la Terrasse. — Tous les soirs.
Brasserie Tivoli. — Tous les soirs.

Fêtes champêtres (voir aux annonces).

Soirées, divertissements, etc. (V. aux annonces.)

Groupe d'épargne

La Fleur de Lys. — Paiement des cotisations de 1 à 2 h. au local.

Réunions diverses

Ordre indépendant des Bons-Templiers. — Loge juvenile: « Prévoyance N° 4 ». — Réunion au Cercle abstinent (Progrès 67), à 1 h. après-midi.
Ecole comp. de guillochis. — Réunion à 9 h. m.
La Violette. — Réunion à 9 ½ h. du matin.
Mission évangélique. — Réunion à 2 ½ et à 8 h.
Société de tempérance. — Réunion publique à 8 h.
Armée du Salut. — Réunion publique à 8 h.
Bibliotheque du Cercle ouvrier. — Distribution des livres de 10 heures à midi.
Les Amis du Vélo l'Union. — Réunion dimanche à 6 heures du matin, au Cercle.

Clubs

Club des Frisés. — Réunion à 1 h. soir.
Club de la Feuille de Trèfle. — Réunion à 1 ½ h.
Club des Grabons. — Réunion à 8 h. s.
Club des « Cosandier ». — Réunion les dimanches de mauvais temps à 2 heures précises, au cercle.
Photo-Club. — Réunion à 9 heures précises du matin au local (Café des Alpes).
Club D. J. G. — Assemblée à 1 heure et demie précise au local. Amendable.
Club du Potèt. — Réunion quotidienne à 9 ½ h.

La situation en Finlande

On écrit d'Helsingfors, à la *Gazette de Lausanne* :

La Diète de 1900 a été close le 6 juin. Tant que siégeaient à Helsingfors les représentants de la nation finlandaise, le gouverneur général Bobrikoff n'a pas osé brusquer les choses; une protestation de la Diète eût pu produire un effet fâcheux en Europe et attirer sur le régime imposé à laFinlande une attention tout aussi gênante que celle provoquée par le coup d'Etat de l'an dernier. Aussi les cinq premiers mois de cette année ont-ils marqué une période de calme relatif, d'apaisement politique. Le peuple finlandais, connaissant trop bien la politique habituelle de son pacha pour croire à un retour à la légalité, restait sur le qui-vive et le général Bobrikoff, craignant la Diète, rongeait son frein et occupait ses loisirs à des tracasseries mesquines.

Grâce à lui la Finlande avait été gratifiée, le 18 décembre dernier, jour de nom de l'empereur et de Distribution des innombrables largesses impériales, d'un escadron de gendarmes. Le pavillon finlandais à l'exposition fut affublé de l'aigle à deux têtes, et les artistes finlandais durent exposer leurs œuvres, non dans leur propre pavillon mais dans celui de la Russie. La clôture d'une exposition industrielle ambulante organisée par la Finlande en Allemagne fut demandée et bien entendu refusée par le gouvernement allemand. La presse fut exposée à mille tracasseries dirigées par le digne acolyte du gouverneur, un Finlandais, le comte Cronhjelm, déclassé et transfuge que l'opinion publique avait déjà longtemps auparavant stigmatisé. Défense fut faite de donner des sérénades, etc., etc.

Tout cela n'était que coups d'épingles et l'on sentait qu'aussitôt la Diète close la danse allait recommencer. On ne se trompait pas hélas!

Dans le discours du trône à l'ouverture de la Diète actuelle, l'empereur annonçait l'intention de soumettre aux représentants une proposition de loi supprimant la période d'instruction de la réserve pour l'année 1900, « afin d'alléger les charges de la population, en considération de la mauvaise récolte de l'année dernière ».

Ces périodes d'instruction sont imposées par la loi militaire de 1878 aux jeunes gens que leur numéro de tirage a libérés du service actif, et leur suppression ne peut donc se faire sans le concours de la représentation nationale.

Cependant les jours passaient, les semaines, les mois, et la Diète ne voyait rien venir: le général Bobrikoff travaillait à retarder l'examen de la proposition jusqu'après le départ des députés, pour terminer l'affaire sans eux.

Le gouverneur général risquait de rendre son souverain coupable d'un manque de parole; mais il semble qu'il en ait été peu ému.

Le Sénat et la Diète envoyèrent à Saint-Pétersbourg, par l'organe des présidents des quatre ordres, un télégramme, et enfin le 26 mai, cette proposition de la onzième heure arrivait aux Etats. Pour leur permettre de l'examiner, on prolongeait la session de la Diète jusqu'au 6 juin.

Le rapport de la commission de la Diète, adopté par les quatre ordres, conclut à l'adoption sans changement, et ajoute que, au cas où entre 1900 et 1904, date de la future session, l'empereur trouverait bon de supprimer d'autres périodes, la Diète, **pour sa part, y** consent.

Le général Bobrikoff en fut pour ses frais. Mais de quel côté, dans cette affaire, a été le loyalisme?

Les apparences de la légalité étaient donc sauvegardées; on respira. Mais le lendemain déjà apporta un changement. Un ukase du ministre de l'intérieur en Russie, à qui l'empereur avait déféré pleins pouvoirs en la matière, ordonna que l'usage des timbres-poste finlandais cesserait pour la correspondance extérieure le 14 août prochain (1er août vieux style), et pour la correspondance intérieure le 1er janvier 1901. Cette nouvelle provoqua le dépôt à la Diète, dans la séance du 2 juin, d'une pétition où les auteurs, rappelant que l'extension du manifeste de 1900 à la question des timbres suscite des scrupules juridiques, demandaient en tous cas que sur les timbres employés se trouve portée l'indication de la valeur en monnaie finlandaise. La pétition fut adoptée à l'unanimité par les quatre ordres de la Diète.

Dans cette même séance les Etats furent saisis de quatre pétitions identiques, une dans chacun des ordres, visant l'administration intérieure du pays. Après avoir énuméré tout au long dans un langage plein de calme et de modération et avec preuves à l'appui toutes les illégalités, les iniquités commises par le général Bobrikoff en Finlande, l'espionnage, l'agitation sourde, les restrictions du droit de rassemblement, le système inique de censure, les nominations illégales, les faux et les mensonges, etc., les pétitionnaires proposaient que les Etats veuillent bien « prier humblement Sa Majesté Impériale de daigner prendre des mesures propres à mettre un terme aux illégalités et à replacer l'administration de la Finlance sur une voie conforme aux lois, aux droits et à l'organisation légale du pays ».

C'était un coup droit à l'adresse du gouverneur. Les Etats adoptèrent à l'unanimité et avec acclamation cette proposition qui couronne d'une manière digne et noble l'œuvre de la représentation nationale du peuple finlandais en 1900.

Avant qu'aucune réponse ait pu être faite aux propositions de la Diète, les Etats se séparèrent. Le discours du trône, copié mot à mot sur celui de l'année précédente, fut court et sec: « Représentants du peuple finlandais, vos travaux étant maintenant terminés, nous déclarons la Diète close. — Vous recommandant à la protection du Tout-Puissant, Nous conservons à tout le peuple finlandais Notre faveur Impériale. NICOLAS. »

Les députés rentrés dans leurs foyers, ce fut le tour de Bobrikoff de respirer. Enfin il allait pouvoir regagner le temps perdu, déballer toutes les mesures oppressives qu'il avait réussi à faire sanctionner au cours de deux voyages à Saint-Pétersbourg. — Citons à ce propos que pour ces deux voyages (douze heures de chemin de fer), le digne général vient de présenter au gouvernement finlandais comme frais de route une petite note de près de *quatre mille francs*. — Enfin il allait pouvoir se venger du soufflet moral qu'impliquait la dernière pétition des représentants de la nation! La terreur, la « Bobrikoftschina », pouvait recommencer de plus belle. Ajoutons encore que, selon la coutume du pays, le 1er juin passé, les longues vacances d'été (trois mois) commencées, Helsingfors est désert. Tout le monde part, qui pour l'étranger, qui pour la campagne. Le moment était donc propice, Bobrikoff pouvait agir.

Il ne s'en est pas fait faute.

Coup sur coup sont arrivés au Sénat une série d'ukases constituant chacun une violation flagrante de la constitution de la Finlande. Lorsque, à la suite du coup d'Etat de l'an dernier, les angoisses du peuple finlandais se traduisirent dans la magnifique réponse de la Diète extraordinaire, dans la pétition des 500,000 et dans l'adresse internationale, Nicolas II, pour calmer les esprits, déclara une fois de plus dans un rescrit adressé à Bobrikoff que la constitution du pays quant à son administration intérieure ne serait pas violée. Et aujourd'hui, juste un an après, on foule aux pieds ces promesses, ces serments, cette constitution qu'on avait juré d'observer.

Le texte des nouveaux ukases n'est pas encore connu; leur contenu l'est.

Le premier ordonne qu'à partir du 1er octobre la langue officielle et unique du Sénat et des administrations supérieures soit le russe. Pendant cinq ans encore le président du Sénat (le gouverneur général), *peut*, s'il le juge bon, permettre l'emploi des langues nationales, mais seulement dans les communications orales.

Le second ukase restreint et limite dans la mesure qu'il plaira au bon plaisir de Bobrikoff le droit légal et constitutionnel de réunion.

Le troisième met sous la protection directe « des lois » et de Bobrikoff toute la nuée d'espions et d'obscurs agitateurs politiques à la solde du gouverneur qui, sous le nom de « colporteurs », inonda la Finlande vers l'époque du coup d'Etat, il y a un an, et dont les autorités avaient réussi à débarrasser le pays, lorsqu'il fut constaté que ces « martyrs », comme les appelle Bobrikoff, n'étaient que d'ignobles espions, maraudeurs et voleurs.

On juge de la consternation dans laquelle le pays est plongé. Le Sénat est convoqué pour l'examen de ces questions. Il se rassemblera encore dans le cours de la semaine. La nation a confiance que le Sénat refusera la promulgation, mais qu'adviendra-t-il? L'empereur est inaccessible, les Plehwe, les Bobrikoff et autres de même trempe se gardent de laisser arriver jusqu'au tsar la vérité ou ceux qui pourraient la lui faire connaître.

L'avenir est menaçant et cependant la Finlande ne désespère pas encore. C'est là le trait le plus curieux de ce peuple si éprouvé, cette confiance inébranlable dans le triomphe final du vrai, de la justice, du droit.

Nouvelles étrangères

France. — *Paris,* 6 juillet. — A la Chambre, M. Lasies demande à interpeller le gouvernement sur l'ajournement du procès intenté à l'*Aurore* par le capitaine Fritsch. M. Waldeck-Rousseau demande à la Chambre de ne pas interrompre son ordre du jour. M. Lasies proteste et injurie le président du conseil, puis il essaie de développer son interpellation. M. Deschanel consulte la Chambre qui retire la parole à M. Lasies. Ce dernier refusant de quitter la tribune, M. Deschanel suspend la séance et quitte la salle. M. Lasies injurie de nouveau M. Waldeck-Rousseau au moment où il passe devant la tribune. Un violent tumulte s'ensuit. Tous les députés descendent dans l'hémicycle; les cris et les vociférations éclatent de toutes parts. Des cris partent également de la tribune publique que l'on fait évacuer.

Pendant la suspension de la séance, une vive agitation règne dans les couloirs, bien que la plupart des députés soient restés dans la salle.

Il y a eu échange de témoins entre MM. Barrot et Lasies.

Lorsque la séance est reprise, M. Lasies est toujours à la tribune. M. Deschanel l'invite à en descendre. M. Lasies reproche à M. Deschanel de ne pas assurer la liberté de la tribune. (*Protestations à gauche; applaudissements à droite*). Après un échange d'observations, l'interpellation de M. Lasies est renvoyée après celles déjà inscrites à l'ordre du jour, et l'incident est clos.

Les affaires de Chine

Francfort, 6 juillet. — Une dépêche de St-Pétersbourg à la *Gazette de Francfort* dit que, suivant des informations de Kirin (Mandchourie), des soldats chinois auraient fait feu subitement sur des troupes chargées de la protection d'une section du chemin de fer transsibérien. Un capitaine russe et un cosaque auraient été tués et un cosaque blessé.

Cologne, 6 juillet. — La *Gazette de Cologne* annonce que le contre-amiral Geissler, inspecteur de l'artillerie de marine, a été nommé chef de la première division qui part pour la Chine.

Londres, 6 juillet. — En réponse à une demande d'informations sur la situation à Pékin, on a reçu de source autorisée le télégramme suivant, daté de Shanghaï, le 5 juillet: « Préparez-vous à apprendre les pires nouvelles ».

Londres, 6 juillet. — Les journaux publient une note disant que suivant des dépêches officielles reçues aujourd'hui du Japon, le gouvernement japonais est prêt à envoyer d'autres troupes en Chine. Le Japon a mobilisé à l'heure actuelle 20,000 hommes qui sont prêts à partir au premier signal. Les autorités japonaises pensent que le gouvernement anglais attend la conclusion d'un accord bien net entre les puissanses au sujet des mesures à prendre dans les circonstances actuelles.

Londres, 6 juillet. — Une dépêche de Bruxelles annonce d'après des télégrammes de Chine le massacre de la mission belge à Pékin. Le gouvernement belge n'a reçu aucune confirmation de cette nouvelle.

Londres, 6 juillet. — Une dépêche de Shanghaï aux journaux dit que les troupes chinoises n'ont pas seulement massacré les étrangers mais qu'elles ont également mis à mort plus de 5000 indigènes convertis au catholicisme.

Des Chinois arrivés à Tinan-Fu, dépeignent Pékin comme un enfer et disent que les rues de la ville sont transformées en un véritable fleuve de sang.

Paris, 6 juillet. — On télégraphie de Londres au *Temps* que le Conseil de cabinet, réuni vendredi matin au Foreign Office a discuté à fond la question de l'intervention des puissances en Chine. La nouvelle suivant laquelle le rôle prépondérant serait attribué à la Russie et au Japon rencontre peu de créance.

Berlin, 6 juillet. — Le Bureau Wolff annonce que l'empereur a télégraphié au chef de l'escadre des croiseurs dans les mers de Chine, au gouverneur de Kiaoutscheou, au gouverneur de Shantoung, aux vice-rois de Nankin et de Wutschang qu'il s'engage, par sa parole impériale, à payer mille taels pour chaque étranger, de quelque nationalité qu'il soit, actuellement enfermé à Pékin, qui serait remis sain et sauf à toute autorité allemande ou étrangère. Cette somme serait versée à celui qui aurait procuré la mise en liberté de ces étrangers.

L'empereur s'engage à payer tous les frais occasionnés par la transmission de sa proposition à Pékin.

MAGGI

LA BONNE CUISINE POUR TOUS

Un excellent Déjeuner soluble 5c. Deux bons Potages 10c. Deux Bouillons exquis 15c. Deux succulents Consommés 20c. Le Maggi pour corser en flacons depuis 25c.

EN VENTE DANS TOUTES LES ÉPICERIES ET MAGASINS DE COMESTI[BLES]

8604-1

N. B. — Il ne faut pas confondre le „ Maggi pour « corser » avec les assaisonnements pour potages (Suppenwürzen) qui sont offerts au public au moyen de réclames à assertions inexactes

BANQUE FEDERALE

(Société anonyme)

LA CHAUX-DE-FONDS

Cours des Changes, le 7 Juillet 1900.

Nous sommes aujourd'hui, sauf variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, moins 1/8 % de commission, de papier bancable sur :

		Esc.	Cours
France	Chèque Paris		100.57½
	Court et petits effets longs	3	100.57½
	2 mois } acc. françaises	3	100.57½
	3 mois } min. fr. 3000	3	100.58¾
Londres	Chèque min. L. 100		25.24¾
	Court et petits effets longs	3	25 23
	2 mois } acc. anglaises	3	25.25½
	3 mois } min. L. 100	3	25.26½
Allemag.	Chèque Berlin, Francfort		123.60
	Court et petits effets longs	5½	123.60
	2 mois } acc. allemandes	5½	123 77½
	3 mois } min. M. 3000	5½	123 87½
Italie	Chèque Gênes, Milan, Turin		94.10
	Court et petits effets longs	5	94 10
	2 mois, 4 chiffres	5	94.10
	3 mois, 4 chiffres	5	94.10
Belgique	Chèque Bruxelles	4	100.35
	2 à 3 mois, trait. acc., fr. 3000	4	100.37½
	Non ac., bill., mand., 3 et 4 ch.	4½	100.35
Amsterd. Rotterd.	Chèque et court	3½	208.95
	2 à 3 mois, trait. acc., Fl. 3000	3½	208 95
	Non ac., bill., mand., 3 et 4 ch.	4	208.95
Vienne	Chèque et court	4½	104.05
	Petits effets longs	4½	104.05
	2 à 3 mois, 4 chiffres	4½	104.05
New-York chèque		—	5.17½
Suisse	Jusqu'à 4 mois	4½	

Billets de banque français		100.37½
»	allemands	123.60
»	russes	2.65
»	autrichiens	104.—
»	anglais	25 23½
»	italiens	94.—
Napoléons d'or		100.50
Souverains anglais		25.20
Pièces de 20 mark		24.72

Grand choix de

POISSONS

d'eau douce et de mer

depuis 45, 50, 60, 70. 80, 90 c.

BONDELLES, TRUITES et BROCHETS du Doubs.

Volailles et Pigeons de Bresse.

ÉPICERIE FINE

8708-1 Se recommande, ALFRED SÈVE.

COMESTIBLES, 6, Place Neuve 6.

FÊTE FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE

Téléphone **J. Tschupp, horticulteur** Téléphone

Etablissement rue A.-M. PIAGET 31. — Magasin rue LÉOPOLD ROBET 25 a

Décors en tous genres

Vente de **guirlandes** en toutes quantités

PLANTES pour BALCONS, etc. etc.

On est prié de se faire inscrire d'avance soit à l'établissement, soit au magasin.

8736-9 Se recommande.

Vente immobilière

Pour sortir d'indivision, **MM. Fritz-Edouard PETITPIERRE et Louis REUTTER** exposeront en vente par voie d'enchères publiques, **le samedi 28 juillet 1900, dès les 2 h. 1/2 de l'après-midi**, à l'Hotel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds, l'immeuble désigné comme suit au cadastre de ce lieu.

Art. 2307, plan f° 20, n°s 133 à 137, **rue Jaquet Droz**, bâtiments et dépendances de 823 m².

Ces bâtiments sont assurés contre l'incendie, l'un pour 128,400 fr., l'autre pour 21,900 fr. Ils portent les n°s 43 et 43A de la rue Jaquet Droz et renferment des bureaux, logements, ateliers, écurie et remise.

L'adjudication définitive sera prononcée en faveur du plus offrant aux conditions du cahier des charges.

Pour tous renseignements s'adresser en l'étude des notaires **H. Lehmann et A. Jeanneret**, dépositaires du cahier des charges, et pour visiter l'immeuble à M. Fritz Petitpierre, rue Jaquet-Droz 43, ou à M. Louis Reutter, architecte, rue de la Serre 83, à La Chaux-de-Fonds. 8572-6

Etude de Me PAUL JACOT, notaire, à Sonvillier

Lundi 30 juillet 1900, dès 3 heures de l'après-midi, à l'Hôtel du Cheval Blanc, à la Ferrière, l'hoirie de Madame **Sophie-Adèle Stoll**, en son vivant à **La Ferrière**, exposera en vente publique et volontaire :

Un domaine situé au Crêt de la Borne

se composant de maison d'habitation rurale avec dépendances, la nature de pâturage, pré et forêt, contenant le tout 12 hectares 9 ares 44 centiares, estimé au cadastre 18,190 fr. Conditions de vente favorables. (H-4289-J)

Sonvillier, le 3 juillet 1900.

8747-2 Par commission : **Paul Jacot**, notaire.

Sommeliers et Sommelières pour la Cantine

Les personnes qui ont signé et qui n'ont pas encore de contrat, devront se présenter dimanche **15** courant, de **8** h. du matin à midi au **Café Gambrinus**, rue Léopold-Robert 24.

Quelques **sommelières** sont encore demandées. — Se faire inscrire de suite, **rue du Progrès 97**, au 3me étage. 8896-2

MARIAGE

Une veuve de moyen âge, sérieuse et honnête, sans fortune mais bonne ménagère, désire faire connaissance d'un monsieur honnête de n'importe quel âge ayant un petit commerce ou quelque petit avoir. — Adresser les offres sous **S. T. 8804** au bureau de l'Impartial. 8804-2

ON DEMANDE

pour le Jura Bernois deux ouvriers **tailleurs**, un **sellier**, quatre **charpentiers-menuisiers** parlant français. — Adresser les offres au café Grosjean, à **Tavannes**. 8793-1

VIN de VIAL

TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT

Au QUINA SUC DE VIANDE PHOSPHATE de CHAUX

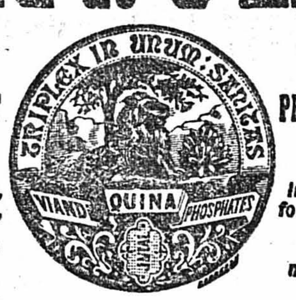

Le TONIQUE le plus énergique pour Convalescents, Vieillards, Femmes, Enfants débiles et toutes personnes délicates.

Composé des substances indispensables à la formation de la chair musculaire et des systèmes nerveux et osseux.

Le **VIN DE VIAL** est l'association des médicaments les plus actifs pour combattre **Anémie, Chlorose, Phtisie, Dyspepsie, Gastrites, Age critique, Epuisement nerveux, Débilité** résultant de la vieillesse, **longues convalescences et tout état de langueur et d'amaigrissement caractérisé par la perte de l'appétit et des forces.**

Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14, LYON.

182-27

Le Dr Henri Monnier

Médecin-Chirurgien

a ouvert son cabinet de consultations

PLACE NEUVE 4

Médecine générale et Maladies des Enfants

de 1½ à 3 heures tous les jours, le dimanche excepté.

CONSULTATIONS SPÉCIALES

pour les affections de la **gorge, du nez et des oreilles** le mardi et vendredi dès 9 heures du matin. 8136-1

PHONOGRAPHE

42 cylindres enregistrés triés et choisis, Orchestre, Violon Clarinette, Flûte, Cor de chasse, Chants comiques, Opéras, Monologues, etc., etc. 15 cylindres non enregistrés.

Magnifique occasion pour établissement public.

Prix : **125 fr.**

Facilités de payement. — S'adresser à M. F. STUCKY rue des Terreaux 9. 8789-1

Spécialité d'**Alliances**

GRAND CHOIX toujours au complet et en différentes largeurs. 3059-17*

Oscar FRÉSARD

Hôtel Central — LA CHAUX-DE-FONDS

— Téléphone —

A louer

de suite ou pour époque à convenir, un **appartement de 6 pièces** au 1er étage, cuisine et dépendances ; lumière électrique, gaz. Prix 1040 fr. — S'adr. rue Léopold-Robert 58, au 1er étage à gauche. 8379-5*

IMPRESSIONS TYPOGRAPHIQUES en tous genres et couleurs. IMPRIMERIE COURVOISIER.

Société de Consommation

Jaquet-Droz 27. Parc 54. Industrie 1.

111, Demoiselle 111.

Tous nos clients sont priés de remettre sans retard, dans les magasins, **leurs carnets d'achats** additionnés. 8498-3

57 FEUILLETON DE L'IMPARTIAL

LA Dot réglementaire

PAR

Mme CLAIRE DE CHANDENEUX

Et la tête retomba sans vie sur le corps du cheval immobile.

. . . .

Sous une grêle de projectiles de tout calibre — inextinguible feu croisé, combiné, qui dévore — les cuirassiers superbes, terribles en tant de rencontres, fondent comme la cire à la flamme.

Les escadrons se réduisent à un petit nombre d'hommes, impassibles au milieu de cette tempête et de cet embrasement, n'ayant sous les yeux que les sinistres aspects de la mort et qui, non contents de se maîtriser eux-mêmes, maîtrisent leurs chevaux affolés dont l'instinct se révolte pour échapper à un tel carnage.

Au plus fort de l'engagement, parmi les membres et les chairs volant en lambeaux sous la mitraille, on vit — spectacle fantastique ! — un cuirassier décapité par un boulet, demeurer néanmoins en selle et, emporté par son cheval furieux, parcourir le champ de bataille, sabre en main, faisant encore du bras le geste de charger l'ennemi. L'âme surexcitée par l'effort de la lutte, laissait au corps, en s'en retirant, l'énergique et virile attitude du combat sans merci.

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

Au milieu d'horreurs indicibles, celle-ci fut remarquée.

Quand il tomba, enfin, on put constater que le soldat sans cuirasse, en pitoyable tenue, montait un cheval de labour.

Quand, plus tard, on releva les cadavres, le sien ne fut pas reconnu.

Seul, lieutenant Brétemieux eût pu dire quel misérable soldat, à la fois faible et grand, avait été ce cavalier sans tête !...

Les débris du 20e cuirassiers, rassemblés par le capitaine de Josse-Fauras — presque tous les officiers supérieurs étaient tués ou blessés — formèrent un petit corps compact, jaloux du moins, puisqu'il ne pouvait ni avancer ni vaincre, de ne pas reculer et de succomber avec gloire.

Ce furent les seuls survivants !... si peu nombreux, que, le lendemain, le général en chef put dire en parlant de la retraite de l'armée sauvée par les cuirassiers : « Les cuirassiers !... il n'en reste plus !...

. . . .

XXVI

« En route pour la captivité, le.......1870.

« Madame,

« J'ai la dure tâche de vous briser le cœur en vous apprenant la mort héroïque du colonel de Barsy. Il me l'a ordonné. J'obéis. Frappé au cœur, mais fier d'avoir contribué à sauver l'armée française, il n'a parlé que d'elle et de vous, en rendant le dernier soupir dans mes bras !... Madame, en soutenant ce vaillant qui allait mourir, il m'est venu l'ambition de lui appartenir par un lien sacré... de me grandir par son ombre... d'acquérir le droit de porter haut, toujours, cette noble mémoire, comme le plus beau des héritages de famille. Il venait de prononcer le nom de sa « petite Hélène au cœur d'or ! » et j'ai osé lui demander, Madame, de me donner ce « cœur d'or... » Comme legs suprême, il m'a donné son *cher enfant !*

« Je mets toutes mes larmes sur vos mains, Madame, et suis le plus respectueusement dévoué des serviteurs.

« Guy de Josse-Fauras. »

« De l'ambulance de... 1870.

« Vos prières ont été endues, chère Antoinette ; je vis... légèrement blessé à la jambe, le cœur triste de nos malheurs, mais plein de vous !... Il faut que l'amour — un pur amour comme le nôtre soit un sentiment bien fort, pour qu'il domine tout en ce moment chez moi, même le souvenir de la défaite, même l'horreur du champ de bataille ! Je me réfugie dans votre chère pensée, ma bien-aimée, pour adoucir mes regrets patriotiques et vous dire un « Au revoir ! » plein d'epérance.

« A vous, bientôt peut-être, mais à vous toujours.

« Philippe. »

« Saint-Jean-sur-Mer, le ... 1870,

etude de Me Fleuret, notaire.

« Mademoiselle,

« La mairie de Saint-Jean-sur-Mer étant avisée, par le 20e cuirassiers, du décès de votre cousin Jean Rouchas, soldat au dit régiment, mort à Reichshoffen, j'ai dû, de concert avec la justice de paix, prendre les mesures nécessaire touchant la succession de ce jeune homme.

Comme il est prouvé qu'il est mort intestat et qu'il ne possède aucun parent à un degré plus rapproché que vous, j'ai l'honneur de vous prévenir que votre présence, ou votre procuration, est absolument indispensable pour remplir les formalités légales qui doivent vous faire entrer en possession de l'héritage de Jean Rouchas, lequel héritage se compose de la fortune récemment laissée à ce garçon par votre oncle commun, défunt Pierre Mathey.

« Dans l'attente de vos promptes nouvelles, je vous prie de recevoir, Mademoiselle, l'assurance de toute ma considération.

« E. Fleuret.

« notaire. »

FIN

LE COIN DU POÈTE

L'AVEU

Elle était jeune, pure et douce ;
Il était jeune, pur et doux ;
Leurs pieds foulaient la même mousse
Ou saignaient aux mêmes cailloux.

Souffrait-il ? Elle était en peine.
Riait-elle ? Il était charmé.
Quand on cueillait de la verveine,
L'autre avait le cœur embaumé.

Mais leur bouche, triste ou ravie,
Ayant prononcé d'autres vœux,
Ils s'aimèrent toute la vie
Sans se faire jamais d'aveux.

Les rosiers changèrent de roses.
Oublieux des printemps défunts ;
Mais leurs deux âmes, toujours closes,
Gardèrent les mêmes parfums.

Quand il fut mort, elle, très vieille,
Puisqu'il ne l'entendrait jamais,
Bien bas, bien bas à son oreille,
Dit en pleurant : « Je vous aimais ! »

Puis, comme tombent les corolles
Qui tardèrent trop à fleurir,
Elle expira... Sous ces paroles
Les yeux du mort semblaient s'ouvrir.

Jean Rameau.

CHOSES ET AUTRES

Le bon roi Henri était fort railleur de son naturel. Un jour que Bassompierre racontait devant la Cour comment, lors de son ambassade en Espagne, il dut faire son entrée à Madrid sur une mule, le roi lui dit en riant :

— La belle chose que c'était, de voir un âne sur une mule !

— Tout beau ! Sire, lui répliqua Bassompierre, c'est vous que je représentais !

Nº 6013. — XXme Année. 5c. Le Numéro Dimanche 8 Juillet 1900.

2me FEUILLE

L'IMPARTIAL

2me FEUILLE

JOURNAL QUOTIDIEN et FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds tous les jours excepté le Lundi.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Du *Temps* :

Lord Roberts a télégraphié de Pretoria, hier, que les généraux Clery et Hart ont opéré leur jonction à Blakfontein et que les trains du Natal arrivent à Greylingstad. Plusieurs Boers auraient fait leur soumission au général Hart Le général Barton annonce qu'il a recueilli en tout, à l'heure actuelle, 2,621 fusils à Klerksdorp, à Krügersdorp et Potchefstroom.

Frankfort étant occupé depuis quelques jours, peut-on espérer que ces mesures suffiront pour réduire à l'impuissance les Burghers de l'Orange?

On en serait plus sûr si l'état-major anglais pouvait dire où est De Wet, mais il ne paraît pas qu'il en sache rien.

Les Boers ont fait prisonniers, annonce lord Roberts, une reconnaissance commandée par un officier.

Plus de 1,000 prisonniers anglais venant de l'Etat d'Orange sont arrivés à Nooitgedatch depuis l'entrée de lord Roberts à Pretoria.

Le correspondant du *Daily Telegraph* dans l'Afrique du Sud télégraphie de Lourenço-Marquès qu'il a essayé d'interviewer le président Krüger, mais qu'il n'a pu voir que M. Reitz. Celui-ci lui a fait la déclaration suivante :

« Dites à votre journal et, par son intermédiaire, au monde entier, que la république sud-africaine combattra pour son indépendance jusqu'à ce qu'elle n'ait plus que 500 Burghers en vie et, encore après, la lutte continuera.

» Telle est notre ferme résolution ».

A Saint-Pétersbourg, le *Sviet* constate que la continuation persistante de la guerre dans l'Afrique du Sud paralyse absolument l'action de l'Angleterre partout ailleurs, qu'elle se trouve, par conséquent, hors d'état de suivre, dans la présente crise chinoise, une politique capable d'assurer la satisfaction de ses appétits.

Le *Sviet* ajoute que les grandes puissances européennes, et surtout la Russie, doivent mettre à profit un moment aussi favorable pour réussir enfin à réfréner les ambitions britanniques et pour limiter leur développement en Chine. Autrement, les accaparements qu'on laisserait faire à l'Angleterre dans cet empire conduiraient fatalement, tôt ou tard, à un épouvantable conflit entre elle et le reste de l'Europe.

La question des hôpitaux de campagne

Un médecin anglais qui se trouve à Kroonstad dénonce, après M. Burdett-Coutts, la condition épouvantable des blessés et des malades qui se trouvent à Bloemfontein :

On ne verrait rien de plus affreux, dit-il, dans les bouges de l'East-End. Les malades couchent dans leurs tentes, quatorze dans la même, tout habillés, et ils n'ont même pas d'eau pour se laver. Ils sont couverts d'ecchymoses superficielles produites par ce mode de *décubitus*, mangés par les mouches, gelés la nuit, ne reçoivent aucun médicament, et, naturellement, meurent par centaines.

A Kroonstad, continue-t-il, la situation est pire encore. Il y a là 1,000 hommes, dont 60 officiers, absolument sans soins. Deux hôtels en contiennent 160, couchés sur les billards, dessous, autour, partout où il y a une place vide, et avec leurs vêtements et une couverture. A l'église hollandaise, il y a 150 malades couchés par terre, et 150 couchés dans le cimetière. L'hôpital hollandais est plein également, plein de même l'ancien hôtel de ville, qui n'est qu'une vieille grange. Ce sont presque tous des dysenteriques, et leurs souffrances sont terribles.

Nouvelles étrangères

France. — *Paris*, 6 juillet. — Les délégués Boers sont arrivés vendredi à 5 heures à la gare Saint-Lazare. Un grand nombre de personnes les attendaient sur le quai de la gare, en particulier M. Grébauval, président du conseil municipal, le comte de Villebois-Mareuil, les sénateurs Treille et Guérin. Des gerbes de fleurs ont été offertes aux délégués, mais aucun discours n'a été prononcé. M. Grébauval a invité les délégués à se rendre mardi à l'Hôtel de Ville. La délégation est ensuite montée en voiture pour aller à l'Hôtel Scribe. La foule l'a acclamée sur tout le parcours, en criant : « Vivent les Boers ». Quelques individus qui avaient poussé des cris hostiles à l'Angleterre ont été arrêtés, puis remis en liberté après que procès-verbal eut été dressé.

— Le bureau de la Chambre, délibérant sur la plainte d'un député contre M. Papillaud, rédacteur à la *Libre Parole*, a décidé que l'accès du Palais-Bourbon serait interdit à M. Papillaud jusqu'à nouvel avis.

Paris, 6 juillet. — A la suite d'un échange d'explications entre les témoins de M. Barrot et ceux de M. Lasies, il a été reconnu qu'il n'y avait pas lieu à une rencontre.

Le Havre, 6 juillet. — Les délégués Boers, revenant de New-York, sont arrivés dans la nuit de jeudi à vendredi. Ils ont été reçus vendredi matin par le sénateur Pauliat, président du bureau du comité de l'indépendance des Boers. M. Pauliat leur a souhaité la bienvenue ; il leur a dit que tous les cœurs français battent à l'unisson pour les républiques sud-africaines et que tous les Français forment des vœux cordiaux pour que les deux républiques conservent leur liberté. M. Pauliat a ajouté que l'héroïsme des Boers leur a acquis l'admiration et le dévouement de la France.

Italie. — *Rome*, 6 juillet. — La Chambre a adopté, après discussion, l'accord commercial avec les Etats-Unis.

Espagne. — On télégraphie de Madrid au *Temps*, le 5 juillet :

M. Sagasta a fait hier une longue visite à la régente. Malgré la naturelle réserve qu'il a gardée, on a lieu de croire qu'il a exposé très franchement l'opinion du parti libéral sur la situation politique créée par les conflits récents, qui permettent de pressentir une rude session aux Cortès, lorsque les oppositions pourront discuter l'emprunt et la politique économique des conservateurs.

M. Sagasta est d'avis qu'il est opportun de faire cesser la suspension des garanties constitutionnelles et n'a pas dissimulé à la reine que le mariage de la princesse des Asturies avec le fils du comte de Caserte sera combattu dans les Cortès par toutes les oppositions.

A l'ambassade de Chine

« L'ambassade du Céleste Empire est la plus fermée de Paris. Nul profane n'est admis à y pénétrer sans la présentation d'un sauf-conduit délivré par l'ambassadeur lui-même. Néanmoins, dans les circonstances actuelles, qui passionnent l'opinion publique, il était de notre devoir de brusquer cette rigoureuse consigne », dit le *XIXe Siècle*, dont un rédacteur a pu s'entretenir longuement avec le secrétaire particulier, M. Armani, confident de l'ambassadeur de Chine, et voici ce qu'il lui a dit :

Il n'est pas prouvé, jusqu'ici, que les forts de Takou aient ouvert le feu les premiers sur les vaisseaux de l'escadre internationale, et ce fait, alors même qu'il serait démontré, serait insuffisant à montrer qu'il y a ouverture d'hostilités par le gouvernement chinois, et par suite déclaration de guerre.

En effet, le gouvernement n'existe plus. La Chine est en pleine révolution ; un rebelle, le prince Tuan, doit être le maître de Pékin avec ses hordes de Boxers. Le prince Tuan ne pouvait détenir le pouvoir qu'après avoir assassiné ou séquestré l'impératrice régente, et nous sommes malheureusement trop certains que notre impératrice est, à l'heure actuelle, prisonnière dans son palais.

C'est à tort que chez vous l'on imagine que les Boxers forment un parti politique cherchant à conquérir le pouvoir. Les Boxers ne sont autre chose que des brigands et des pillards ; l'agitation qu'ils ont créée leur permet de voler impunément, et ils s'en prennent tout autant aux biens des Chinois qu'aux étrangers Leurs professions de haine contre l'étranger ne sont qu'un prétexte à leurs actes de barbarie et de cupidité.

La preuve que les Européens ne sont pas seuls à pâtir, la voici : nous sommes à peu près assurés que les deux tiers des quartiers chinois de Pékin ont été incendiés et pillés ; un grand nombre de Chinois ont été massacrés.

En ce qui concerne le meurtre du ministre d'Allemagne à Pékin, nous ne savons rien, et nous estimons que la nouvelle mérite confirmation. Si ce crime est vrai, il ne s'agit pas, en l'espèce, de parler de répression, mais bien plutôt de pacification.

Si le gouvernement de la Chine n'était pas prisonnier, il nous aurait envoyé des instructions. Le rôle de l'Europe est indiqué de façon très claire. Elle doit coopérer au rétablissement de la paix.

La tâche n'est pas aisée, elle est assez complexe, car en Europe on ne connaît pas la Chine.

Figurez-vous une confédération des Etats-Unis d'Orient, groupant sous un gouvernement unique une multitude de gouvernements dont le plus petit est plus grand que la France, et vous vous rendrez compte que, si le pouvoir central vient à disparaître, chacun de ses Etats reprendra ou cherchera à reprendre son autonomie. C'est ainsi qu'autrefois s'est effrité l'empire d'Occident.

Le même fait se passe en Chine.

Tchang-Tchi-Toung, vice-roi de Houpé, et Lin-Kuv-Yi, vice-roi de Nankin, sont décidés à faire respecter l'ordre dans leurs provinces respectives, nous en sommes assurés ici, à l'ambassade, et vous pouvez l'affirmer à vos lecteurs. Quant au rôle de Li-Hung-Chang, à Canton, il n'apparaît pas jusqu'ici très bien... défini.

Dans le Houpé et dans la province de Nankin, les Boxers seront repoussés, le cas échéant, par les réguliers chinois.

Les troupes européennes trouveront donc, chez ces vice-rois, des alliés fidèles qui faciliteront leur tâche et se dévoueront à l'œuvre de contre-révolution.

L'ambassadeur de Chine actuel, Yu-Keng, mandarin, a épousé une Américaine; il est père de deux charmantes jeunes filles qui n'osent sortir dans Paris, par crainte de l'opprobre populaire. Yu-Keng est un favori de l'impératrice qui s'est déjà refusée trois fois à... lui faire couper la tête.

Une première fois, quelques mandarins du « parti vieux chinois » s'étaient offusqués de voir un fils du Ciel épouser une « diablesse d'Occident ». L'impératrice trouva la faute vénielle et fit grâce de la vie. Une autre fois, Yu-Keng fut surpris, dans une maison construite à l'européenne, où il prenait ses repas avec une fourchette et une cuiller, où il jouait du piano et menait l'existence d'un odieux Parisien. Une fois encore l'impératrice se refusa à faire exécuter son ministre.

Enfin, lorsque Yu-Keng entra au « Yamen », il eut l'imprudence de recevoir les légats étrangers dans une maison européenne, ce qui, paraît-il, est un crime abominable, un mandarin n'ayant pas le droit de reposer sa tête ailleurs que dans un home édifié à la chinoise.

Malgré ces avatars successifs, cet homme politique porte encore sa tête et n'a nul souci de se faire priver de cet ornement indispensable en regagnant la Chine. Comme on peut en juger, la situation d'ambassadeur de Chine n'est pas une sinécure enviable.

Gloucesters contre Irlandais

Le *Star* raconte que depuis quelque temps il y avait brouille entre le 3e bataillon du Gloucestershire régiment et le 5e des fusiliers irlandais. Les souvenirs de Nicholson's neck en étaient cause. Les deux régiments ont pris part à cette malheureuse affaire. Mais si elle a mal tourné, disent les Irlandais, c'est la faute des Gloucesters, qui ont levé le drapeau blanc les premiers. Et les Gloucesters n'aiment pas qu'on leur rappelle ce petit accident.

Dimanche dernier, les Irlandais ont attaqué un groupe de leurs frères ennemis, qui retournaient au camp de Porton, et sérieusement blessé un sergent des Gloucestres, qui tentait d'intervenir. Lundi eut lieu la grande bataille. Les Irlandais envahirent les baraquements des Gloucesters, démolirent les cuisines, brisèrent les marquises. Ce fut une lutte homérique. On se battit d'abord à coups de poings et à coups de briques, puis on mit baïonnette au canon. La situation devenait grave. Les officiers de Porton firent sonner le rassemblement général. Les trompettes appelèrent les régiments de ligne, la milice et les volontaires. L'infanterie du Devon, des Cornouailles et des Galles repoussa les Irlandais jusque dans leurs quartiers. Ce fut une bataille de Celtes contre Celtes.

Les officiers, épée et revolver au poing, s'étaient jetés dans la mêlée, menaçant de mort les meneurs s'ils ne posaient immédiatement les armes. Plusieurs de ces officiers, dont un major, ont été blessés. Vingt hommes sont à l'hôpital. On croit que tous les régiments de milice irlandaise vont être déplacés.

Chronique suisse

Le sceau du Jubilé postal. — L'administration générale des postes suisses expérimente en ce moment un sceau postal articulé, dû à M. F. de Coppet, professeur à Lausanne. Ce nouveau sceau diffère de ceux usités jusqu'ici en ce sens que les empreintes sont beaucoup plus nettes, la date en particulier ressort complètement, ce qui offre un grand avantage pour les relations commerciales. Les premiers essais ont été faits avec un timbre spécial dessiné par M. de Coppet pour l'usage seul des membres du Congrès de l'Union postale universelle, qui vient de siéger à Berne. Cette empreinte, appliquée sur les timbres et cartes du Jubilé, constitue une rareté que se disputeront les collectionneurs.

M. Loubet à l'Exposition suisse

On écrit de Paris :

Le président de la République a visité officiellement ce matin l'Exposition suisse des machines servant à la filature, au tissage, à la broderie, exposition située au rez-de-chaussée du palais des fils, tissus et vêtements ; il a été reçu à l'entrée de cette section par M. Ador, commissaire général et par M. Duplan, commissaire général adjoint.

M. Loubet a témoigné d'un très vif intérêt au cours de cette visite ; il s'est arrêté à plusieurs reprises pour demander des renseignements sur telle ou telle exposition particulière ; toutes les machines de la Section suisse étaient en marche : le président a remarqué entr'autres les machines pour filatures de MM J.-J. Rieter et Co, celles des ateliers de construction Burckhart, des ateliers de Rüti, les machines à tricoter de E. Dubied et Co et de M. Saurer, les appareils de M. Emile Mertz, les machines diverses de MM. Wegmann et Co de Martini et Co, etc., etc.

M. Loubet verra dans une prochaine visite les produits des machines du groupe XIII c'est-à-dire les tissus de soie, les broderies, les crêpes, etc., qui se trouvent au 1er étage de même palais.

Le Commissaire général suisse.

Le ballon dirigeable de M. de Zeppelin

Une conférence des aéronautes qui ont pris part ou qui ont assisté à l'ascension de lundi du ballon du comte Zeppelin, a eu lieu le lendemain à Friedrichshafen. Il y a été reconnu que diverses modifications devaient être apportées à l'aérostat. En premier lieu, le gouvernail a besoin d'être renforcé. Lundi, il n'a fonctionné que d'un côté, empêchant ainsi le ballon de décrire un demi-tour pour rentrer à son point de lancement ; la monture de ses ailes n'a résisté qu'à grand peine au vent, qui n'était pourtant pas très violent ; il faudra la remplacer par de fortes tiges de fer, et, si cela ne suffit pas, trouver un autre système de gouvernail.

Les moteurs destinés à actionner les hélices n'ont pas paru assez puissants pour permettre au ballon d'avancer dans les couches supérieures de l'atmosphère contre un vent contraire. Il se peut cependant que leur fonctionnement se soit ressenti de l'émotion bien naturelle des deux machinistes arrivés tout droit de Munich et qui entreprenaient leur premier voyage aérien.

Un autre inconvénient, auquel il est indispensable de remédier, ce sont les fuites de gaz. Malgré l'emploi d'un enduit spécial, la « ballonine », et bien qu'on eût procédé à un gonflement supplémentaire quelques minutes avant le départ, le ballon a perdu une quantité notable de son hydrogène, de sorte qu'il n'aurait pu demeurer plusieurs jours dans les airs. On va s'efforcer de rendre son enveloppe aussi imperméable que possible, car chaque gonflement coûte la bagatelle de 12,500 francs.

On espère que le ballon pourra entreprendre sa seconde ascension le 12 juillet, jour de l'arrivée du roi de Wurtemberg à Friedriechshafen.

Les tirs contre la grêle

Le chef du Département de l'agriculture du canton de Berne, M. de Wattenwyl, s'est rendu récemment à Gratz (Autriche), où il a assisté à des tirs contre les nuages à grêle. Il a été si satisfait des résultats de ces expériences, qui intéressent à un haut degré les agriculteurs, qu'il a fait l'acquisition d'un canon-paragrêle pour l'Ecole d'agriculture de la Rütti. Cet établissement attend de jour en jour l'arrivée de cette bienfaisante bouche à feu.

En France, cette question de tirs contre la grêle est aussi à l'ordre du jour. M. Houdaille, professeur à l'Ecole nationale d'agriculture de Montpellier, a été envoyé en Italie pour étudier les effets de ces tirs. D'autre part, à la

demande du ministre de l'agriculture, le ministre de la guerre a décidé de mettre des poudres d'un prix très réduit à la disposition des agriculteurs désireux d'entreprendre des tirs contre la grêle. Des provisions de ces poudres se trouveront dans tous les entrepôts des contributions indirectes.

Nouvelles des Cantons

VAUD. — *Accident.* — Vendredi soir, peu après 5 heures, deux jeunes gens étrangers, dont les noms ne sont pas encore connus, âgés l'un de 15 à 16 ans, l'autre de 10 à 12 ans, voulant descendre de Glion à Montreux, se sont trompés de chemin et ont été précipités dans les gorges du Chauderon. L'un d'eux a eu la colonne vertébrale brisée, l'autre la tête fracassée. La mort a été instantanée.

GENÈVE. — (Corresp.) — *Le sanglier apprivoisé de Versoix.* — C'est sur un mont de l'Arcadie qu'Hercule, avant de tomber aux pieds d'Omphale, tua le fameux sanglier d'Erymanthe.

Les Nemrods du bord du Léman ont occis le sanglier mâle, apprivoisé, de la famille qui nous vient de Neuchâtel, et composée jusqu'ici du défunt, de sa femelle et des deux petits, dont l'un est blanc et l'autre noir. On aimait à croiser ces touristes spéciaux sur nos routes.

Ils se promenaient depuis quelque temps à Versoix, où pareils aux guerriers des Chroniques des Chanoines du Chapitre de Neuchâtel, ils faisaient aussi peur et, pourtant, plaisir à voir.

Le mâle, mécontent d'être logé dans la caisse étroite d'une étable, fit un tour de vignes et saccagea ceps, échalas, pampres, fleurs et feuilles sur son passage. Les chasseurs se réunirent et, après lui avoir envoyé quelques grenailles de pistolet, requirent au domicile d'un ancien président de la Confédération, autrefois directeur des forêts, chasse et pêche, un fusil, destiné au trépas du solitaire. Il fut touché au cœur, par le plomb meurtrier, sans souci des règlements prohibant la chasse.

Il pèse près de 40 kilos, et sa viande est débitée aux amateurs de la hure... de sanglier. Quant à la femelle, elle s'est consolée, en humant un verre de bière, ce tantôt. Les petits orphelins grognent dans leur coin, sans se douter de la perte qui les frappe si cruellement.

La morale de l'histoire est qu'il faut tenir à la laisse les sangliers, même apprivoisés.

— *Les fugitifs turcs.* — S. A. Damad Mahmoud Pacha et ses deux fils sont arrivés jeudi à l'hôtel de la Métropole, venant de Londres.

— *Incendie.* — Un violent incendie s'est déclaré jeudi matin, vers 4 heures, à Annemasse, dans les Usines de charpente et menuiserie, qui comptent parmi les plus grandes de la France. Le feu a pris, on ne sait comment, dans le bâtiment où se trouvent installées les machines; il menaçait de gagner tous les ateliers, qui occupent une superficie de terrain très grande. On parle de 100,000 fr. de dégâts.

C'est la troisième fois que le feu se déclare dans ces usines.

Frontière française

Chaudanne. — On mande de Besançon qu'une jeune fille de 17 ans, nommée Desmares, est morte de faim, dimanche dernier, à Chaudanne.

Sa mère avait trouvé la mort il y a quatre mois dans un éboulement et, depuis, cette jeune fille avait été obligée de pourvoir à l'existence de quatre de ses frères et sœurs en bas âge, la municipalité lui ayant refusé tout secours.

Elle a succombé à la suite des privations qu'elle s'était imposées par amour fraternel.

Chronique du Jura bernois

Les pédards. — Samedi dernier, entre Ligerz et Twann, sur la rive gauche du lac de Bienne, un cycliste neuchâtelois a été renversé par une caravane de cinq vélocipédistes, qui l'ont laissé grièvement blessé sur la route, sans le secourir.

Chronique neuchâteloise

⁂ *Coopération.* — Nous avons annoncé que l'Union suisse des sociétés de consommation aurait deux séances, l'une ce soir et l'autre demain matin.

Dans la séance d'aujourd'hui, MM. J. Perrenoud et O. Beriger rapporteront sur la situation de l'Union devant la perspective du renouvellement des traités de commerce.

Dans celle de demain, M. H. Muller, secrétaire de l'Union, indiquera ce qu'on peut apprendre des sociétés coopératives de la Grande-Bretagne, et M. G. Meyrin, rapportera sur la centralisation désirable des achats de quelques articles. L'ordre du jour comporte dix objets.

La séance de cet après-midi sera précédée d'une promenade sur le lac. Après le souper, qui aura lieu à l'Hôtel du Soleil, les délégués assisteront à une série de projections photographiques concernant le mouvement coopératif en Angleterre.

Dimanche, ils feront une visite matinale au Musée des Beaux-arts. A l'issue de la séance, ils dîneront à l'hôtel Terminus. Le programme prévoit ensuite une excursion aux gorges de la Reuse, et, pour lundi matin, une visite à la fabrique de chocolat de Serrières.

⁂ *Fontaines.* — M. le Dr Humbert, appelé à la direction d'un sanatorium international pour tuberculeux, à Davos, va quitter Fontaines, où il fut onze ans médecin, ainsi que la direction médicale de l'hôpital de Landeyeux et le sanatorium de Malvilliers.

⁂ *Ponts.* — On écrit qu'aux Ponts-de-Martel se trouve une maison de 8 logements. Parmi les 18 personnes qu'elle abrite, il y a un octogénaire, sept septuagénaires et trois sexagénaires. Ces onze personnes comptent ensemble 800 ans et 7 mois, soit une moyenne de 72 ans 9 mois.

Chronique locale

⁂ *Simple question.* — On nous écrit :

Dans une des dernières séances de notre Conseil général, un conseiller a demandé la réorganisation de notre fête annuelle de la jeunesse, dite des promotions; il lui a été répondu que l'étude de la question n'était pas terminée, mais que, pour cette année, la commission scolaire organisera une modeste fête à l'entrée des vacances.

Aura-t-elle lieu cette modeste fête et de quelle façon ?

Il serait agréable à bon nombre de personnes d'être éclairées à ce sujet. Dixi.

⁂ *Colonies de vacances.* — Le directeur des écoles primaires a attribué au Fonds des colonies de vacances la somme de 25 francs, reçue ensuite du retrait d'une plainte.

(Communiqué.)

⁂ *Caisse d'épargne scolaire.* — Versements du 2 juillet 1900 :

1041	comptes anciens . . .	Fr. 2833 —
117	comptes nouveaux . . .	» 182 —
	Total	Fr. 3015 —

remis au correspondant de la Caisse d'Epargne.

La Chaux-de-Fonds, le 5 juillet 1900.

Direction des Ecoles primaires.

⁂ *Accident.* — Un triste accident est arrivé hier, à 4 heures de l'après-midi, à la bifurcation des rues du Gazomètre et de l'Industrie. Mme A. T., domiciliée rue de l'Industrie 34, et son enfant, âgé de 2 ans, ont été renversés par une voiture conduite par un domestique de MM. Lehmann frères. Une roue du char a passé sur une jambe du bébé ; quant à Mme T., elle a été grièvement blessée au front.

L'état des deux victimes serait assez inquiétant.

⁂ *La vie à Paris.* — Notre correspondance habituelle, de Paris, ne nous est pas parvenue, nous ne savons pour quel motif.

☞ Pour cause de déménagement vente complète de :
TABLIERS d'enfants, fillettes et jeunes filles de 2 fr. à 6 fr., cédés aux prix de 0 fr. 75, 1 fr. 25 et 1 fr. 75.
JUPONS moirés, alpaga, mohairs, etc., noirs et couleurs en tous genres (blancs et zéphirs non compris), cédés à 20 0/0 de rabais.
RIDEAUX guipures anglaises et tulle brodé de St-Gall, ainsi que les **STORES intérieurs** brodés, article de St-Gall cédé à 20 0/0 de rabais, chez 8671-3*
J. GÆHLER, 10, Place Neuve 10.

Dernier Courrier et Dépêches

Paris, 7 juillet. — 41 conseillers municipaux nationalistes ont voté et signé des protestations au nom de leurs électeurs, exprimant leur indignation contre la mesure enlevant au général Jamont, le commandement de l'armée.

Madrid, 7 juillet. — M. de Villaverde, ministre des finances, a démissionné pour cause de santé. Il a été remplacé par M. Allen de Sanlazar.

Berlin, 7 juillet. — On télégraphe de Tchéfou à l'Agence Wolff : La partie sud de la Mandchourie est soulevée; les mines de charbon près de Moukden, la ligne de chemin de fer de Niutschouang et la ligne télégraphique ont été détruites. Les télégrammes de Port Arthur passent par Tchéfou.

Agence télégraphique suisse

Berne, 7 juillet. — *Conseil fédéral.* — La votation du peuple suisse et des cantons au sujet de la double initiative est fixée au 4 novembre prochain.

Le projet général de construction pour la section entre les kilomètres 0 et 2,7 du chemin de fer de Porrentruy à Bonfol est approuvé.

Les recettes douanières se sont élevées en juin 1900 à fr. 4,065,688,70, avec une diminution de fr. 184.319,49 sur le même mois de l'année dernière. Les recettes totales du 1er janvier à fin juin présentent une diminution de fr. 154,099,75 sur la période correspondante de 1899.

Montreux, 7 juillet. — L'identité des deux jeunes gens qui sont tombés vendredi dans la gorge du Chauderon est établie. Ils étaient en séjour à l'hôtel Champ-Fleury, à Glion; l'un était Russe, âgé de 15 ans; il accompagnait des amis, l'autre était Français, âgé de 11 ans, fils unique; sa mère l'avait confié à une famille américaine.

Londres, 7 juillet. — Le feldmaréchal Roberts télégraphie de Pretoria que le général Paget a livré le 3 juillet, un combat contre les Boers à Plaisirfontein, il a réussi à les déloger d'une forte position, puis s'est avancé jusqu'à Bronckfontein où il a bivouaqué, il a poursuivi l'ennemi; le lendemain 4, il était à Blaaskopje, à 15 milles au nord-ouest de Bethléhem.

Le général Paget annonce que tous les membres du gouvernement de Steijn sont à Bethléhem, à l'exception du trésorier général qui est allé à Wreda; la nouvelle capitale de Steijn serait enfin dans les montagnes.

Le général Buller annonce que la voie ferrée de Heidelberg est réparée. Pretoria est ainsi en communication par chemin de fer avec le Natal.

Lourenço-Marquès, 6 juillet. — Les Boers ont occupé Utrecht.

Ils ont chassé les Anglais.

Salamanque, 7 juillet. — La principale tour de la cathédrale a été incendiée, deux étages sont détruits.

Londres, 7 juillet. — Le ministre des colonies communique à la presse une longue dépêche du gouverneur de la Côte d'Or, dans laquelle celui-ci raconte son exorde de Coumassie et son arrivée à Ekvanta, où il se repose. Il a emmené avec lui un missionnaire suisse de la mission de Bâle. Sa colonne a souffert de grandes privations, elle a été attaquée et a eu six morts et plusieurs blessés. Quand il a quitté Coumassie, la famine régnait aux environs du fort, faisant une trentaine de victimes par jour. La colonne arrivera dans une dizaine de jours à la côte.

Londres, 7 juillet. — On télégraphie de Canton au *Daily Telegraph* que toute la colonie française de Tung-Chen s'est enfuie.

Tien-Tsin, 29 juin. — Les alliés ont découvert dans plusieurs arsenaux des dépôts d'armes qui prouvent que les Chinois avaient fait d'immenses préparatifs.

Le général Ting-Fuh-Siang déclare que 10,000 soldats mahométans venant du sud-ouest marchent sur Pékin.

Washington, 7 juillet. — Le consul américain à Shanghaï annonce que l'*Oregon* a été renfloué avec succès.

Il télégraphie en date du 5 juillet que la situation est grave; l'insurrection se propage; si les alliés subissent des revers dans le nord, des troubles éclateront certainement dans le centre et le sud. Les étrangers résidant à l'intérieur seront assassinés ou exécutés, le commerce sera ruiné. Il faut une forte armée pour tenir en respect les vice-rois du nord et soutenir les vice-rois du sud.

Il paraît que les consuls de toutes les puissances ont envoyé un télégramme analogue à leurs gouvernements respectifs.

Washington, 7 juillet. — La légation japonaise a reçu de Tokio une dépêche officielle annonçant que le Japon a décidé d'envoyer une division mixte en Chine, ce qui portera à 22,000 hommes l'effectif japonais en Chine.

Paris, 7 juillet. — Une note Havas annonce que le consul de France à Shanghaï, télégraphie le 3 juillet au soir :

La plupart des vice-rois et des gouverneurs des provinces du centre et du sud de la Chine, ont lancé une proclamation très énergique pour assurer la protection des étrangers. Un seul gouverneur a osé promulguer l'édit du prince Tuan contre les étrangers.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 6 juillet 1900

Recensement de la population en Janvier 1900 :
1900 : 33,465 habitants,
1899 : 32,238 »
Augmentation : 1,227 habitants.

Naissances

Jäger Charles-Ernest, fils de Reinold, maçon, et de Anna-Maria née Röthlisberger, de Lichtenstein.

Mariages civils

Perret Paul-Arthur, commis, Neuchâtelois, et Leschot Elise-Emma, horlogère, Bernoise et Neuchâteloise.

NOS ANNONCES

Service des Primes

Ont obtenu une **Brochure du Clos de la Franchise** :
8794. M. Jeanneret, rue de la Serre 61.
8811. M. P. G.-Gentil, rue du Parc 83.
8843. M. X.
8863. M. X.
8805. Café Montagnard, rue Léop. Robert 7.
8834. Brasserie du Square.
8892. MM. Eggimann, Wyss & Co. Doubs 149.
8904. M. Leuba, aux Petites-Crosettes.
8913. M. Victor Schmidt.

Ont obtenu un **Volume** :
8944. M. Bregnard, rue du Collège 12.

Les primes sont délivrées immédiatement aux ayant droits.

Perret & Cie
Banque et Recouvrements
Métaux précieux
Usine de Dégrossissage d'or et d'argent

Chaux-de-Fonds, le 7 juillet 1900.

Nous sommes aujourd'hui acheteurs en compte courant, ou au comptant moins 1/8 % de commission, de papier bancable sur : 8696

CHANGES

		Cours	Esc.
LONDRES	Chèque	25.24½	—
»	Court et petits appoints	25.23	3%
»	Acc. angl. 2 mois . . Min. L. 100	25.25½	3%
»	» » 80 à 90 jours, Min. L. 100	25.26½	3%
FRANCE	Chèque Paris	100.57½	—
»	Courte échéance et petits app.	100.57½	3%
»	Acc. franç. 2 mois Min. Fr. 3000	100.57½	3%
»	» » 80 à 90 j. Min. Fr. 3000	100.58¾	3%
BELGIQUE	Chèque Bruxelles, Anvers	100.35	—
»	Acc. belg. 2 à 3 mois, 4 ch.	100.37½	4%
»	Traites non accept., billets, etc.	100.35	4½%
ALLEMAGNE	Chèque, courte éch., petits app.	123.60	—
»	Acc. allem. 2 mois . Min. M. 1000	123.75	5½%
»	» » 80 à 90 j., Min. M. 1000	123.85	5½%
ITALIE	Chèque, courte échéance	94.10	—
»	Acc. ital., 2 mois . . 4 chiff.	94.10	5%
»	» » 80 à 90 jours . 4 chiff.	94.10	5%
AMSTERDAM	Court	208.85	3½%
»	Acc. holl. 2 à 3 mois, . . 4 chiff.	208.85	3½%
»	Traites non accept., billets, etc.	208.85	4%
VIENNE	Chèque	104.—	—
»	Courte échéance	104.—	4½%
»	Acc. autr. 2 à 3 mois . . 4 chiff.	104.—	4½%
SUISSE	Bancable jusqu'à 120 jours	Pair	4½%
	Billets de banque français	100.59	—
	Billets de banque allemands	123.60	—
	Pièces de 20 francs	100.50	—
	Pièces de 20 marks	24.72	—

VALEURS

ACTIONS	DEMANDE	OFFRE
Banque commerciale neuchâteloise.	—.—	485.—
Banque du Locle	670.—	—.—
Crédit foncier neuchâtelois	560.—	—.—
La Neuchâteloise « Transport »	410.—	—.—
Fabrique de ciment St-Sulpice	—.—	—.—
Chemin-de-fer Jura-Simplon, act. ord.	173.—	—.—
» » act. priv.	500.—	—.—
Ch.-de-fer Tramelan-Tavannes	—	125.—
Chemin-de-fer régional Brenets	—	100.—
Ch.-de-fer Saignelégier-Ch.-de-Fonds	—	175.—
Société de construction Ch.-de-Fonds	—	460.—
Société immobilière Chaux-de-Fonds	200.—	—.—
Soc. de construction L'Abeille. id.	—	430.—
Tramway de la Chaux-de-Fonds	—	—.—
OBLIGATIONS		
3½% Fédéral . . . . plus int.	98.—	—
3% Fédéral . . . . »	98.—	—
4½% Etat de Neuchâtel . »	100.50	—
4% » »	100.—	—
3¾% » »	—	—
3½% » »	—	93.—
3¾% Banque cantonale »	—.—	100.—
3,60% » »	—	—.—
4½% Commune de Neuchâtel »	100.50	—
3½% » »	—	93.—
4½% Chaux-de-Fonds. »	100.50	—
4% » »	100.—	—.—
3¾% » »	—.—	—.—
3½% » »	—	93.—
4½% Commune du Locle »	100.25	—
3¾% » »	—	—
3,60% » »	—	—.—
4% Crédit foncier neuchât. »	—.—	100.—
3½% » »	—	—
3% Genevois avec primes »	98.—	99.—

Achat et vente de Fonds publics, valeurs de placement, actions, obligations, etc.
Encaissement de coupons.
Achat de lingots or et argent. Vente de matières d'or et d'argent à tous titres et de toutes qualités. Or fin pour doreurs.
Prêts hypothécaires. Escompte et encaissement d'effets sur la Suisse et l'Etranger.

Emprunt de 7,500,000 fr. à 4 % de la Ville de Berne divisé en 7500 obligations de 1000 fr. au porteur émis à 99 %.

La souscription publique aura lieu le 14 juillet. Nous recevons les souscriptions sans frais.

Exposition de 1900

Nous sommes VENDEURS de Bons à lots et nous chargeons de procurer les feuilles de tickets d'entrée.
Nous sommes ACHETEURS de feuilles de tickets sans les Bons.

SAVON des PRINCES du CONGO
Le plus parfumé des Savons de toilette.
H-2000-x 22 Médailles Or, 3 Grands Prix. 7963-4
Hors concours et Membre du Jury à l'Exposition universelle de Paris 1900.

CIGARES PERREARD
St-Félix, Vevey, Flora, Rio-Grande.
H-4193-x 6323-25

Névrose. manque d'appétit.

M. le Dr **Tischendorf**, méd. en chef à **Dresde** écrit : « Je puis vous communiquer que l'hématogène du Dr-méd. Hommel **s'est montré très efficace dans le cas d'un apprenti** de 16 ans, anémique, nerveux au plus haut degré et dont l'appétit était totalement dérangé. Je ne manquerai pas dans tous les cas semblables d'employer et de recommander cet excellent remède. » Dans toutes les pharmacies. 11 4323

Photographies timbres-poste

gommées et perforées, d'après n'importe quel original qui est toujours rendu intact après usage.
Véritable photographie. Exécution soignée.
Prix-courant gratis et franco.
E. BÉHA, Serre 32, La Chaux-de-Fonds.

☞ **Lire le dernier numéro du GUGUSS !**

Imprimerie A. COURVOISIER, Chaux-de-Fonds

Jules ULLMANN, Chemisier 59, LÉOPOLD ROBERT 59. **Articles** pour Gymnastes et Vélocipédistes **CHEMISES**, depuis Fr. 2.25. Assortiment complet de Lingerie pr dames. Choix immense de **CRAVATES** Voir les Etalages

N° 6013. — XXme Année. Le Numéro 5 ct. Dimanche 8 Juillet 1900.

3me FEUILLE

L'IMPARTIAL

3me FEUILLE

JOURNAL QUOTIDIEN et FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Vente d'Herbes
à La Corbatière (Sagne)

Lundi 9 juillet 1900, dès 3 heures de l'après-midi, Mlle Marie VUILLE, à la Corbatière (Sagne), vendra à l'enchère publique, par parcelles et à de favorables conditions, les herbes de son domaine du Bout du Commun. Les acheteurs pourront s'entendre avec l'exposante pour déposer les fourrages dans la grange du bienfonds. Rendez-vous au domicile de l'exposante. 8578-1

Vente d'Herbes
à Marmoud (Sagne)

Mercredi 11 juillet 1900, dès 3 h. de l'après-midi, M. Ulysse HIRSCHY, vendra à l'enchère publique, par parcelles et à de favorables conditions, les herbes de son bienfonds de Marmoud (Sagne). Rendez vous des amateurs au domicile de M. Alexandre Huguenin à Marmoud. 8576-1

Médecin-Oculiste
Dr BOREL

reçoit à **La Chaux-de-Fonds,** rue du Grenier **7,** maison Nüsslé (entrée par derrière), le Mardi matin, de 9 ½ à 12 ½ heures.

au Locle, Hôtel du Jura, Mardi, de 2 à 5 heures;

à Neuchâtel, rue du Musée 2, tous les jours de 3 à 5 heures, sauf Mardi et Dimanche. 2309-33

Homéopathie

M. **L. JAQUES, ancien missionnaire,** informe les personnes qui désirent recourir à l'Homéopathie, qu'il reçoit chaque semaine le **Mercredi à la CHAUX-DE-FONDS,** Hôtel de la Balance, de 1 h. à 4 h., et le **Mardi au LOCLE,** au Café de Tempérance, rue du Pont 9, de 1 ½ h. à 4 h. Visites à domicile.

Adresse : **NEUCHATEL,** Villamont, Sablons 27. 13707-17

Demandez les
Pastilles Simonin
de la
Grande Pharmacie du Lac
à VEVEY

qui calment rapidement **la toux,** suppriment l'inflammation des voies respiratoires, facilitent l'expectoration des glaires et mucosités des bronches. 12156

Dépôts: Pharmacies, MM. **Barbezat** et **Monnier,** la Chaux-de-Fonds; M. Meuli, Tramelan; M. Fleury, Saignelégier; M. Feune, à Delémont; MM. Hublener et Chapatte, à Porrentruy. N° 1

Grand magasin à louer
au Locle

M. **Louis Schleppy-Wiget,** Gare 4, offre à louer de suite sa grande salle, soit pour cercle de société ou pour y établir un grand magasin; entrée belle et facile installation; une grande cave peut y être adjointe, ainsi qu'un logement si on le désire. — S'adresser de suite à lui-même. 8405-1

A louer ou à vendre

Dans deux maisons simples en constructions, à louer pour St Georges 1901 ou plutôt si on le désire, 8 **appartements** de 4 chambres, alcôve éclairé et vastes dépendances : lessiverie, eau et gaz installés, cour et jardin, confort moderne. Les deux maisons ci-dessus sont à vendre à des conditions de payement très favorables. 7614-18

S'adresser pour voir les plans et pour traiter à MM. A. Chassot et Cie, rue Léopold-Robert 9A, ou à M. F.-Louis Bandelier, gérant, rue de la Paix 5.

PROPRIÉTÉ

bien située à vendre près de NEUCHATEL. Conviendrait pour sol à bâtir ou pour un commerce d'horticulture. — Etude **G. ETTER, notaire, Neuchâtel.** (H-3278-N) 8340-1

Boulangerie Coopérative

32 RUE de la SERRE **90**
C. le kilo **Pain Blanc**
Pain Noir, 26 c.
et dans tous ses Dépôts. 2400-33

Paiement de l'Impôt communal

Tous les contribuables internes et externes de la circonscription communale sont prévenus que la perception du second terme de l'Impôt communal pour 1900 s'effectuera à l'Hôtel Communal, rue de la Serre 23, au rez-de-chaussée, **Salle n° 2,** à partir du **Lundi 2 juillet** jusqu'au **Vendredi 20 juillet 1900,** chaque jour de huit heures du matin à midi et de 2 à 6 heures du soir. 8614-2

On rappelle les dispositions suivantes de la loi sur les impositions communales :

Art. 21. — Tout contribuable qui n'aura pas acquitté sa contribution trente jours après l'échéance, sera invité par l'autorité communale à venir se libérer et rendu attentif à la surtaxe établie par l'article 22.

Art. 22. — A défaut de paiement dans la quinzaine qui suivra cette invitation, le contribuable sera passible d'une surtaxe ajoutée à son impôt; cette surtaxe ne pourra jamais être inférieure à 20 centimes ni supérieure au 5 % de la somme due.

De plus, il sera procédé contre les retardataires conformément à la loi fédérale sur la poursuite pour dettes.

Le mandat d'impôt, certifié exact par le Directeur des finances de la Commune, tiendra lieu de titre exécutoire.

DISPOSITIONS SPÉCIALES

Si le paiement du second terme n'est pas opéré au **5 septembre inclusivement,** le retardataire sera passible de la surtaxe de 5 % sur toute la somme qui reste en souffrance.

Seuls les militaires en activité de service à l'échéance des délais de paiement seront libérés de la surtaxe, mais à condition qu'ils acquittent leur impôt dans la quinzaine qui suit leur libération du service. On n'admet aucun autre motif d'excuse de la part des retardataires.

La Chaux-de-Fonds, le 30 juin 1900.

Au nom du Conseil Communal :

Le Secrétaire : **E. Tissot.** *Le Président :* **Paul Mosimann.**

Cuisine et éclairage AU GAZ

Conduites de gaz, tuyauterie en fer étiré. 12482-2
Potagers à gaz et réchauds des meilleures fabriques.
Appareils pour l'industrie, fournaises, soufflets, lampes à souder, etc.

Chambres de bains

Chauffe-bains meilleur système, de fabrication suisse.
Baignoires zinc et fonte émaillée, etc., simples et riches.

Installations de cabinets

Conduites en fonte, garanties contre le gel.
Appareils Unitas (grand choix) **Rogier Mothes,** cuvettes porcelaine et fonte émaillée.
Bassins porcelaine et fonte émaillée.

Installations d'eau

Robinetterie en tous genres.
Tuyaux caoutchouc première qualité.

Acétylène

APPAREILS patentés, système récompensé et reconnu **le meilleur.**
Carbure de calcium en gros et en détail.
VENTILATEURS. POMPES
et tous articles pour **eau, gaz, vapeur**

S. BRUNSCHWYLER
Téléphone entrepreneur Téléphone
Serre 40 **LA CHAUX-DE-FONDS** Serre 40

Spécialité : Gaz ardent VÉRITABLE BEC AUER
Allumage instantané des Becs AUER à distance.

Pour Dames ! La **Poudre Dépilatoire** du Dr **Pinède, Paris,** éloigne les poils disgracieux dans la figure sans altérer la peau la plus délicate. Elle est tout à fait inoffensive. C'est le seul dépilatoire qui ait trouvé l'approbation des autorités médicales de Paris et de St-Pétersbourg. **L'ATTESTATION** du Chimiste cantonal de Bâle-Ville est comme suit: « Le **Dépilatoire** du Dr **Pinède** est *inoffensif.* » — Se vend à La Chaux-de-Fonds, au prix de 3 fr. 50; le pinceau 25 ct. chez 6473-25
M. Benjamin WEILL, rue Neuve 10.

Eaux minérales ferrugineuses
de la Brévine (altitude 1050 m.)
L'établissement est ouvert depuis le 1er juin

Chambres et pension à l'Hôtel de Ville

et chez les particuliers. Prix modérés. Pour tous renseignements, s'adresser à **M. U. Matthey-Doret,** directeur de l'établissement, ou à **M. A. Jeanneret,** tenancier de l'Hôtel de Ville. 7640-1

DECORATION

A l'occasion de la **Fête Fédérale de Gymnastique,** nous offrons des 8678 3
GUIRLANDES EN BUIS
à un prix abordable à toutes les bourses. Prière de s'inscrire à l'avance, en indiquant le nombre de mètres, chez MM.

Georges Dubois, place de l'Hôtel-de-Ville
J.-B. Boillotat, horticulteur, rue de la Charrière 23
et chez M. **Golaz,** à la Capitaine

Se recommandent vivement,
Boillotat & Golaz.

ATTENTION !!

Ne faites aucune installation d'éclairage sans avoir vu fonctionner l'appareil de la Société.

Acétylène - Porrentruy

Le plus simple existant sans aucun *mécanisme* et avec **garantie absolue de danger,** la fermeture (ou l'obturation) se faisant par l'eau. — La lumière est supérieure à toutes les autres comme beauté, fixité et bon marché. La Société possède de nombreux certificats des appareils déjà installés à la disposition de ceux qui en font la demande. 8493-19

Pour tous renseignements, s'adresser à **M. Edouard BACHMANN, serrurier,**

On peut visiter l'appareil au BUFFET DU PATINAGE

Huile contre les 8548-6
TAONS ET MOUCHES
(BREMENOL)
E. Perrochet fils
4, rue du Premier-Mars, 4

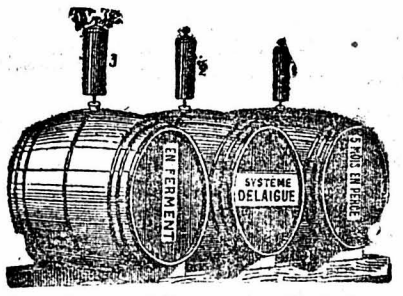

Bonde purificateur Delaigue

Conservation à l'état normal de toutes boissons hygiéniques dans les fûts en vidange, vins, cidres, spiritueux, etc., plus de mise en bouteilles, facilité de tirage à la pièce, au fur et à mesure, sans que le contenu ne s'évente, plus de fleurs, plus de vins piqués ou aigris. Avec la bonde Delaigue, le vin reste bon jusqu'à la dernière goutte. Cet appareil, en conséquence, ne devrait manquer sur aucun fût en vidange.

Mon appareil, recommandé par les Instituts vinicoles et les Congrès internationaux, est couronné des plus hautes récompenses, 7 médailles or et argent et 3 diplômes d'honneur. 3124-35

PRIX :

en métal	fr.	3.—
4 pièces	»	11.—
en verre et bronze	»	4.—
4 pièces	»	15.—

Réduction de Prix selon quantité.
Prospectus et certificats franco.

F. DELAIGUE, Reuchenette.

A VENDRE

des **TERRAINS pour sol à bâtir** dans la partie Nord-Est du village de la Chaux-de-Fonds. — S'adresser à M. **Auguste Jaquet,** notaire à La Chaux-de-Fonds, Place Neuve 12. 8121-2

DES personnes de toute condition peuvent gagner **20** à **25 fr.** par jour au moyen d'un travail facile et honnête. Bonne invention. — S'adresser à M. R Walter, Articles métal, Düsseldorf. 15370-7

CHEVAUX sardes

Les personnes qui désireraient des petits chevaux race Sarde, âgés de 2 ½ à 3 ans, très doux, trottant bien et dont l'entretien ne coûte pas plus cher que celui d'un âne, prix de **250** à **300 fr.** ; dire si on veut des juments ou des chevaux entiers. — Ecrire à **M. MATILE, le Creusot** (France), ou se renseigner chez M. Louis Matile, rue Numa-Droz 89, avant le 14 juillet prochain. 8354-3

A louer pour le 11 novembre 1900

Terreaux 16, troisième étage de quatre chambres, deux alcôves, cuisine et dépendances, prix 600 fr. 8729-7

Industrie 25, rez-de-chaussée de trois chambres, cuisine et dépendances, prix 450 fr.

S'adresser **Etude J. Cuche,** rue Léopold Robert 26.

SIPHONS
à l'abonnement, prix réduit
Limonade
aux citrons 8547-22
et framboises
SIROPS
à 1 fr. 50 le litre (verre perdu)
Droguerie E. Perrochet fils
4, rue du Premier-Mars, 4

POTAGERS ECONOMIQUES
(système breveté)
Grandeurs pour hôtels
pensions et familles
N. Bloch
RUE DU MARCHÉ 1 8703-1

Bulletin de Droit usuel

Droit civil. — Droit administratif. — Droit commercial et industriel. — Droit pénal. — Procédure. Lois spéciales.

A. T. — « En temps de paix, après un an de présence sous les drapeaux, sont envoyés en congé dans leurs foyers, sur leur demande, jusqu'à la date de leur passage dans la réserve : 1° ..... ; 2° Le fils unique ou l'aîné des fils, ou, à défaut de son fils ou de gendre, le petit-fils unique ou l'aîné des petits-fils d'une femme actuellement veuve ou d'une femme dont le mari a été légalement déclaré absent ou interdit, ou d'un père aveugle ou entré dans sa soixante-dixième année ; 3° Le fils unique ou l'aîné des fils d'une famille de sept enfants au moins ; 4° ....., etc. » (Article 21 modifié de la loi française du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée).

O. R. — Oui, tout ouvrier qui veut sauvegarder ses droits doit posséder la très intéressante brochure « Le contrat de travail », qui est en vente aux librairies H. Baillod et A. Courvoisier.

De St-GEORGES.

Il sera répondu dans le Bulletin à toutes les questions adressées à M. de St-Georges, jurisconsulte, Bureau de L'IMPARTIAL. — Pour réponse détaillée par lettre, joindre adresse, poste restante ou autre, et 1 fr. en timbres-poste ou en espèces.

Nota. — *Toute correspondance demandant une réponse dans le bulletin du samedi doit parvenir au Bureau de L'IMPARTIAL le jeudi au plus tard.*

TRIBUNE LIBRE

Pas une seule réponse favorable à l'initiative pour la formation d'un club de lawn-tennis. Serait-ce que, rassasié de sports, notre public ne voie pas la nécessité d'essayer d'un autre, pourtant fort hygiénique ? Peut-être, probablement.

* * *

Voici l'été, le temps des courses, sport encore très à la mode, heureusement. Les familles courent de ci, de là, la plupart aux endroits classiques, quelques privilégiés dans des « coins » plus ou moins inédits. Nous demanderons à ceux-ci leur secret, pour le redire à tous : ce sera pour eux l'occasion d'obliger et de chanter un hymne au lieu préféré. Et d'aucuns seront contents de l'aubaine.

Voici donc notre question pour le dimanche 5 août ; prière d'y répondre jusqu'au mercredi 1er août, au soir.

Question

De tous les sites à proximité de La Chaux-de-Fonds, lequel estimez-vous le plus agréable ?

Veuillez bien dire pourquoi, ce qui en constitue le charme et le décrire, tant pour l'itinéraire que pour lui-même.

Promeneurs, plume en main, et chantez le Jura ; vous participerez à notre concours, qui pourra vous faire gagner, comme primes, deux beaux volumes.

* * *

Les personnes qui désirent faire mettre en discussion, dans la *Tribune libre*, un objet quelconque, en ont faculté pleine et entière.

Variétés

L'industrie des jouets

La Suisse tire de l'étranger une partie des jouets. destinés aux enfants.

L'industrie des jouets est excellente, parce que ses produits sont destinés à une destruction rapide et, dès lors, à un renouveau plus fréquent que les fêtes de fin d'année, des autres articles.

Ce serait une erreur de croire que notre pays est entièrement tributaire de l'étranger, pour les jouets. La Suisse en possède de nombreuses fabriques, et le temps n'est plus, où article de Paris ou de Nuremberg commandait seul le marché européen.

Les Français nous inondaient autrefois de poupées, soldats de plomb, objets de bois et de zinc. Depuis leur guerre des tarifs de 1892, nous leur achetons moins, bien que, depuis deux ans, nous en recevions un peu plus. Les quartiers du Temple, de Belleville et de Ménilmontant sont toujours habités par de nombreux industriels, à imaginations charmantes. La concurrence étrangère frappe les produits bon et bon marché de France de prohibitions nombreuses.

Les Allemands sont, aujourd'hui, les plus grands fabricants de jouets du monde entier ; on en est partout, et ils ne sont pas uniquement confinés à Nuremberg ; la Thuringe et la Saxe sont aussi propices à l'industrie des objets consacrés à l'enfance. Le duché de Saxe-Meiningen a la spécialité du papier mâché, de la porcelaine, de la terre, de la pierre, du verre, du bois et de la corne. Il semble que la Russie achète, de nouveau, moins à l'Allemagne depuis 1897, et tourne parfois ses préférences vers Paris, pour quelques spécialités. L'industrie des jouets français est réduite à la capitale, tandis qu'elle est étendue à toute l'Allemagne.

Nous vivons, avec l'Allemagne, d'un traité de commerce, conclu il y a plusieurs années, et dont le renouvellement est prochain. Nos relations avec la France ont été commercialement rompues, il y a bientôt dix ans, et nous sommes à vivre d'un mode provisoire, depuis trop longtemps. Il ne manque pas d'esprits prudents, en France, pour conseiller à ce pays un régime commercial plus libéral, avec ses voisins. Notre concitoyen Numa Droz a échoué avec ses idées généreuses libre-échangistes, lors des discussions avec les Français ; sa sortie du Conseil fédéral ne fut pas étrangère aux regrets que lui causait l'aveuglement commercial de Paris.

Il est évident que l'industrie des jouets suisses sera d'autant plus prospère, que l'étranger manifestera, à l'avenir, de sentiments protectionnistes à notre égard. L'Allemagne, ayant été plus généreuse pour nous, que la France, a vu, depuis dix ans surtout croître ses relations en Suisse.

L. B.-J.

La France à l'ouverture de l'Exposition de 1900

Les Chambres françaises ont fini par voter le budget de 1900, après quatre douzièmes provisoires. L'opération est arrivée à bonne fin, avant l'ouverture de l'Exposition, dont la réussite est méritée.

La France continue à posséder le plus lourd budget du monde ; c'est un total pour 1900 de 3600 millions, ou une contribution annuelle de cent francs de tout habitant de ce pays.

C'est aussi, si vous préférez, une dette totale de 36 milliards, ou mille francs par tête de population de France.

Malgré cette charge formidable, la France continue à vivre, bien que son commerce général soit en recul depuis vingt ans. L'apogée date de 1880 et n'a plus été atteint.

Récemment J. Cornély, à la *Grande Revue* d'avril, prétendait qu'en France « ceux qui ne font rien blaguent ceux qui *essayent* de faire quelque chose ».

Cette opinion nous paraît bien sévère, et il faut pourtant reconnaître que la France de 1900, malgré ses erreurs et ses faiblesses, est encore le pays sociable, celui des qualités cordiales et du savoir vivre.

Devancée par les richesses de l'Angleterre, par l'industrie et le commerce de l'Allemagne et par la population de la Russie, la France tient, parfois, le second ou troisième rang. En matière artistique elle est, certes, à bonne place et son caractère facile lui ménage plus d'amitiés qu'à d'autres, plus puissants qu'elle, en marine ou armée.

L'Exposition universelle de 1900 doit prouver au monde, violemment bouleversé par la guerre lamentable du Transvaal, que la France fait pourtant mieux que d'autres en cette année. Ce n'est donc pas seulement *essayer de faire quelque chose.*

Il nous paraît bon d'arrêter les Français, serait-ce même J. Cornély, lorsqu'ils sont trop durs à l'égard d'eux-mêmes. Nous préférons cette tendance à la contraire, mais encore faut-il en toutes choses des limites.

La France de l'Exposition de 1900 a bien mérité de la civilisation. On le verra plus tard.

Le Transvaal sacrifié par la Conférence de La Haye

M. d'Estournelles de Constant est l'un des délégués français aux conférences de La Haye. Il est député de la Sarthe, possède la qualité de baron, le château de Créans, près La Flèche, et habite l'avenue Carnot, à Paris.

Il a servi son pays dans la diplomatie, et malgré ses attaches aristocratiques, a suivi l'avis de Thiers, en se ralliant au gouvernement divisant le moins son pays, soit la République. La Sarthe est pays d'Anjou et du Maine, attachée aux usages des populations de l'ouest de la France, sans tomber dans les erreurs du nationalisme. Malgré les menées de M. Cavaignac, les sénateurs républicains ont passé récemment dans ce département, qui possède les d'Aillières et les de La Rochefoucauld.

D'Estournelles de Constant a adressé quelques pages à la *Revue de Paris* du 1er mars. Il s'agit du « Transvaal vis-à-vis de l'Europe divisée », étude brève dont le *Journal de Genève* a donné, le mois passé, les bonnes feuilles. Le diplomate français ne se fait aucune illusion. « Les gouvernements laisseront les » événements se dérouler ; d'autres complica- » tions viendront ensuite jusqu'à la grande et » obscure crise sociale, où nous mène notre » apathie. »

L'intervention amicale n'est pas possible, quoique la Convention de la Haye la recommande pour la solution pacifique des conflits internationaux. Cette convention est signée maintenant par 26 puissances, et personne n'intervient.

Le sort du Transvaal a été tranché lorsqu'on lui a interdit l'entrée de la Conférence de la paix de la Haye, l'Angleterre lui refusant toute autonomie. Le Transvaal a été sacrifié il y a déjà une année. Personne ne peut donc plus intervenir amicalement. C'est parfaitement exact.

L'intervention armée est encore plus impossible. Ni la France, ni la Russie et ni l'Allemagne ne peuvent attaquer l'Angleterre à propos du Transvaal, car cette intervention amènerait la guerre universelle. Ici, l'honorable diplomate se borne à conseiller l'attente des événements. « L'Europe, divisée et écrasée de charges, marche rapidement à sa ruine. Lorsqu'elle sera unie, elle continuera sa marche civilisatrice dans la paix ».

Telle est la conclusion du diplomate français de la Haye. C'est un peu du La Palisse !

Ce n'est pas à la Suisse à tenter un effort plus efficace. En 1864, le Danemark était déjà écrasé injustement, et, en 1900, c'est le Transvaal.

Plus cela change, plus c'est la même chose.

Les matières colorantes artificielles de l'industrie chimique allemande

La chimie est une science moderne et remonte à Lavoisier, l'une des plus regrettables victimes de la Terreur révolutionnaire de 1794.

Les progrès de l'industrie chimique sont merveilleux au dix-neuvième siècle. Les diverses Expositions universelles les ont indiqués. A Vienne, en 1873, c'est Würtz, qui rapporte ; en 1878, à Paris, c'est Lauth. Ce praticien français sut déjà faire remarquer alors l'infériorité française ; en 1889, c'est Jungfleisch qui rapporte aussi dans le même sens, et à Chicago, c'est un Nancéen, Haller.

Le travail de ce dernier a établi que l'industrie moderne des matières colorantes procédait aujourd'hui par moyens artificiels, substitués aux anciennes méthodes naturelles, dérivant de l'agriculture. En d'autres termes, le laboratoire et l'usine ont supplanté les produits végétaux et animaux.

L'Espagne était le grand producteur de la soude, par les végétaux marins des côtes ibériques. Le procédé Leblanc, de la fin du siècle passé, a anéanti la production espagnole. Le goudron de houille a modifié la teinture ; depuis la découverte de Faraday, on en retire les violet et rouge d'aniline (fuchsine), et la cochenille n'est plus employée qu'exceptionnellement. La garance servait à teindre, autrefois, les pantalons rouges français ; elle a disparu, comme culture végétale, depuis l'activité intense de la Société badoise d'aniline et de soude. L'Allemagne vend aujourd'hui à la France les couleurs des pantalons rouges passés à l'alizarine. Cette société badoise a 4,000 ouvriers et 80 chimistes et elle a détrôné l'*indigo* anglais de l'Inde.

La chimie allemande a donc remplacé les produits végétaux et animaux des couleurs antiques. Les savants qui ont coopéré à ces transformations, sont : Bayer, Heumann, Reissert, Frankel, Spiro, Meyer, Vorlænder et Lederer. Baden et la Prusse Rhénane sont les deux grands centres des matières colorantes artificielles. L'Allemagne, par ses produits chimiques, est à l'avant-garde de toutes les nations et l'Exposition de Paris de 1900 en fournira la preuve éclatante. La Suisse vient après et exporte net neuf millions annuels de couleurs artificielles du goudron de houille. Les Français ont une usine à Saint-Denis, appartenant à Poirrier et Dalsace. Toutes les nuances de l'arc-en-ciel sont données avec la fuchsine, l'aniline, la rosalinine, les verts, bleus, etc., du goudron de houille.

M. A. Dastre, dans une étude sobre et savante à la *Revue des deux Mondes* du 1er juin, explique les causes de la supériorité chimique allemande. L'initiative et la prudence commerciales sont les appuis d'une science chimique, admirablement représentée chez nos voisins du nord.

SOMMAIRES

La Semaine littéraire. — Administration: Boul. du Théâtre 4, Genève. — En vente dans tous les kiosques. Abonnements: Suisse, l'an (52 numéros): 6 fr. 50, six mois : 3 fr. 50. Etranger, l'an : 9 fr. ; six mois; 5 fr. — Le numéro 15 cts. — Paraît chaque samedi. — Spécimen gratis sur demande.

SOMMAIRE DU N° 340, du 7 juillet

Causerie littéraire : Un journaliste modèle, par Noëlle Roger.

Une solitaire (nouvelle) par Eugénie Pradez.

Echos de partout : Maupassant à Champel — Un premier Aiglon — Examens, par Lazarille.

La Suisse au XIXme siècle, par Antoine Guilland.

Le protestantisme et l'art, par Eugène Müntz, de l'Institut.

Princesse... (vers), par Marcel Doray.

Aux jeunes mamans, par Franquette. — Jeux.

Illustrations : Etude de Lugardon (Musée de Neuchâtel) — Illustration de Disteli pour les fables de Frœhlich — Paysans et paysage, tableau de Charles Giron.

Bibliothèque universelle. — La livraison de juillet de la Bibliothèque universelle contient les articles suivants :

Les Boers de l'Afrique australe, par J. Villaris — En plein air. Les pêcheurs, par T. Combe — Les idées littéraires de Victor Hugo et sa satire des pédants, par Paul Stapfer — Un surhomme moscovite, par M. Reader — A travers l'Exposition universelle, par Henry de Varigny — La princesse Désirée, roman de Clementina Black — Chroniques parisienne, italienne, allemande, anglaise, suisse, scientifique, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau de la « Bibliothèque universelle », place de la Louve 1, Lausanne (Suisse).

Le Foyer domestique, revue mensuelle illustrée pour la Famille, paraissant à Neuchâtel. — Directeur : Joseph Autier, Attinger frères, éditeurs, Neuchâtel. — Un an : Suisse, 6 fr. 50. Six mois : 3 fr. 50. — Années parues (1889-1898) au prix de fr. 6.

Sommaire de juillet 1900 :

Enfants gâtés : Mme Louisa Dupont — Laddie, par l'auteur de « La mission de Miss Toosey » — Dernier repos, poésie : Roger Bornand — L'oubli, poésie : Marie Durand — Les usines Nestlé (avec illustrations) : Joseph Autier — Calme, poésie : E. de Boccard — Servante d'autrefois — Le canard et son élevage : H.-L.-Alph. Blanchon — Chronique suisse (avec illustrations) — Causerie domestique — Jeux — Graphologie.

Numéro spécimen gratis et franco sur demande.

Cultes à La Chaux-de-Fonds

Dimanche 8 juillet 1900

Eglise nationale

9 1/2 heures du matin. Prédication. Cantiques 115 et 135.
11 h. du matin. Catéchisme.
11 h. du matin. Ecoles du dimanche dans tous les Collèges primaires.

Salle de culte de l'Abeille

9 1/2 h. du matin. Prédication.
7 1/2 heures du soir. Pas d'Etude biblique.
Ecoles du dimanche, à 11 heures, dans tous les collèges.

Eglise indépendante

9 1/2 h. du matin Culte au Temple.
11 h. du matin. Catéchisme.

Chapelle de l'Oratoire

9 1/2 h. du matin. Prédication.
8 h. du soir. Méditation.
Ecoles du dimanche à l'Oratoire, à la Croix-Bleue, au Collège de la Charrière et au Vieux-Collège, à 11 h. du matin.

Salle du Presbytère

Jeudi à 8 1/2 heures du soir. Missions.

Chapelle morave (rue de l'Envers 37)

9 h. du matin. — Ecole du dimanche.
10 h. du matin. Prédication.
8 h. du soir. Réunion d'édification.

Deutsche Kirche

9 1/2 Uhr Morgens. Predigt.
11 » Vormittags. Kinderlehre.
11 » » Sonntagsschule im Vieux Collège.
Abends 8 Uhr : Predigt.

Eglise catholique chrétienne

9 1/2 h. du matin. Service liturgique. Sermon. Après le culte, école du dimanche.

Eglise catholique romaine

7 h. du matin. Première messe.
8 h. » Deuxième messe, — Sermon italien et allemand.
9 h. 3/4 du matin. Office. Sermon français.
1 h. 1/2 après-midi. Catéchisme.
2 h. » Vêpres.

Eglise évangélique baptiste

(rue de la Paix 45)

9 1/2 h. du matin. Culte, Sainte-Cène le 1er et le 3me dimanche du mois.
8 h. du soir. Réunion d'évangélisation.

Société de tempérance de la Croix-Bleue

Rue du Progrès 48

Dimanche 8 1/2 h. soir. Réunion de tempérance.
Mardi, 8 1/2 h. du soir. Réunion allemande. (Petite salle.)
Samedi, 8 1/2 h. du soir. Réunion de prières. (Petite salle).

Evangélisation populaire

(rue de la Paix 15)

10 h. du matin. Culte.
8 h. du soir. Réunion d'évangélisation.
Lundi, 8 h. 1/2 du soir » »
Jeudi, » » »

Bischœflische Methodistenkirche

(Eglise Méthodiste) rue du Progrès

9 1/2 Uhr Vormittags. Gottesdienst.
11 » Sonntagsschule.
8 Uhr Abends. Gottesdienst.
Mittwoch, Abends 8 1/2 Uhr. Bibel- und Gebetstunde.
Freitag, Abends 8 1/2 Uhr. Männer- und Jünglingsverein.

La Bonne Nouvelle

(Paix, 39)

9 1/2 h. du matin. Culte avec Ste-Cène.
8 h. du soir. Réunion publique.

JEUDI

8 1/2 h. du soir. Etude biblique.

Deutsche Stadtmission

(Mission de Crischona)

Sonntag 2 1/2 Uhr Nachm. Jungfrauenverein, Env. 30
» 4 » » Predigt, Envers, 37.
Mittwoch. 8 1/2 Uhr Abends. Bibelstunde. Env. 30.
Freitag, 8 1/2 Uhr Abends. Jünglingsverein, rue de l'Envers 30.

Mission évangélique

(rue du Premier-Mars n° 11 a)

10 h. du matin. Culte.
11 h. » Ecole du dimanche.
2 1/2 h. après-midi. Réunion d'évangélisation.
8 h. du soir. » »
Lundi, 8 h. du soir. » »
Mardi, 8 1/2 » Etude biblique et réunion de sanctification.
Jeudi 8 h. du soir. Réunion d'évangélisation.

Eglise adventiste

(rue du Temple-Allemand n° 37)

Samedi, 9 1/2 h. du matin. Culte.
» 1 1/2 h. après-midi. Etude biblique pour adultes et enfants,
Dimanche, 8 1/2 h. du soir. Etudes bibliques.
Mardi, 8 1/2 h. du soir. Réunion de prière et travail missionnaire.
Vendredi, 8 1/2 du soir. Lecture biblique.

Armée du Salut

(rue Numa-Droz n° 127)

Lundi 8 1/2 h. Réunion de salut à Gibraltar.
Mardi. Réunion de soldats seulement.
Jeudi. Réunion de salut.
Vendredi. Réunion de sanctification.
Dimanche, 7 h. du matin. Réunion de prière.
9 1/2 h. Réunion de sainteté.
11 h. du matin. Réunion d'enfants.
3 h. après-midi. Réunion de louanges.
8 h. du soir. Salut et témoignages.

— Ça se comprend, fit la vieille, le temps est si lourd. Nous aurons de l'orage, c'est sûr.

Elle entra dans la cuisine, alluma une lanterne et se munit de deux grosses clefs pendues près de la cheminée, puis elle s'achemina vers l'escalier de la cave.

Gaétan lui emboîta le pas, faisant signe à Dominique de rester dans le vestibule.

— Vous voulez choisir vous-même, à ce qu'il paraît, dit-elle.

— Dame, on s'y connaît un peu; je vais regarder sur les étiquettes.

— Chacun son goût; moi, j'aime mieux le vin blanc de nos pays.

Au bas de l'escalier elle prit la clef qui lui restait entre les mains, ouvrit cette porte et pénétra dans l'intérieur.

— Voilà le compartiment aux vins fins, dit-elle.

— Il est bien garni, répondit le comte, qui la suivait pas à pas.

D'un coup d'œil il constata que le soupirail fort étroit et grillé, était percé dans la façade, du côté du jardin. Alors, tranquillement, sans se presser, pendant que la femme cherchait les bouteilles, il sortit. Aussitôt dehors, il ferma brusquement la porte, qu'il barricada, pour plus de sûreté avec un tonneau vide et remonta lestement, poursuivi par les cris de fureur de la prisonnière.

Il tendit les clefs à Dominique ébahi.

— Vite, dit-il, cours dans le jardin, j'ai enfermé la vieille. Jette les clefs dans le puits, bouche avec de la paille, avec ce qui te tombera sous la main tous les soupiraux. Il ne faut pas que l'on entende ses cris. Tu me rejoindras là-haut et vivement. A présent, la maison est à nous.

Dominique prit les clefs et courut s'acquitter de la commission, pendant que le comte montait rapidement l'escalier. Arrivé au deuxième étage, il appela. Une voix qu'il reconnut aussitôt lui répondit :

— Qui est là?

— C'est moi, mademoiselle, Gaétan de Nantilly, s'écria-t-il.

— Ah! nous sommes sauvées! répondit Geneviève avec un accent joyeux.

— Pourriez-vous m'ouvrir la porte? demanda le comte.

— Non, elle est fermé à clef.

— Je le sais, mais si vous avez un couteau ou quelque chose qui y ressemble c'est facile.

— J'ai un couteau de table.

— Alors, dévissez la serrure... Faites-la sauter...Votre mère n'est pas avec vous?

— Non, allez à l'autre porte, pas celle du milieu.

La marquise, attirée par le bruit, avait collé son oreille à la fente de la porte. Elle avait reconnu la voix du comte. Quand il l'appela, elle répondit :

— J'ai déjà mon couteau.

Quelques minutes s'écoulèrent. Dominique arriva à son tour en riant.

— C'est fait, dit-il, la vieille sorcière se démène comme une possédée. On n'a jamais rien vu de pareil.

— On ne peut pas l'entendre? demanda le comte.

— Elle pouvait chanter aussi fort que la cloche du Bouffay, le diable, son patron, ne l'entendrait pas. J'ai appliqué contre les soupiraux de grosses planches, calées avec des pierres et de matelas, que j'ai empruntés à la chambre à coucher, au premier étage. Il n'y a rien comme les matelas pour imposer silence aux bavards.

Dominique aurait causé longtemps sur ce ton, mais M. de Nantilly l'interrompit.

— C'est bon, lui dit-il, mais nous n'avons pas de temps à perdre. Retourne au jardin, ouvre la porte du quai avec la clef, s'il y en a une, comme tu pourras s'il n'y en a pas. Fais vite, nous partirons de ce côté... Allons, leste.

Dominique dégringola rapidement l'escalier en s'écriant tout joyeux :

— Il ne s'attend pas à celle-là, l'intendant!... Je crois que j'ai ma revanche.

Bientôt les deux portes s'ouvraient devant le comte ravi. Geneviève se jeta au cou de sa mère en pleurant.

— Nous sommes ingrates, nous ne pensons qu'à nous! s'écria Mme de Kermor en s'arrachant des bras de sa fille et, tendant la main à M. de Nantilly. Vous êtes un brave et loyal gentilhomme, comte, lui dit-elle, d'une voix entrecoupée.

— Madame répondit M. de Nantilly d'un ton pénétré, j'ai à vous aimer.

Il baisa respectueusement la main de la marquise, puis celle de Geneviève qui, sur un signe de sa mère, lui avait tendu la sienne en rougissant.

Il y eut un moment de silence... silence bien éloquent, tout un poème de reconnaissance et de bonheur, un échange muet de protestation d'amour, de serment d'éternel dévouement.

Les deux jeunes gens se regardaient. L'étrangeté de la situation, le souvenir des dangers courus et à venir, donnaient aux sentiments que leurs yeux exprimaient un caractère grave, solennel. Le comte prit la parole le premier, une angoisse venait de l'étreindre.

— Vous auraient-ils maltraitées, les misérables? demanda-t-il.

— Menacées seulement; mais ils devaient revenir, répondit la marquise. J'ai refusé de répondre un mot à ce misérable baron... Et vous, Gaétan, comment avez-vous pu nous trouver?

— Grâce à Mathias, qui m'a envoyé le fils Pierlaud au Massacre, où nous avons couché.

— Toujours lui, murmura la marquise. Que Dieu bénisse sa vieillesse!

— Vous avez dû beaucoup souffrir, dit le comte, en regardant tour à tour la marquise et sa fille.

— Oui, répondit Mme de Kermor, mais j'espérais en vous.

— Et nous vous attendions, dit Geneviève, simplement.

— Vous me raconterez plus tard cette affreuse aventure. Il faut d'abord partir d'ici.

— Où nous conduisez-vous?

— Nous en causerons en chemin. Je n'avais pas prévu une réussite aussi prompte. Je comptais attendre la nuit pour m'introduire ici et vous en arracher coûte que coûte. Partons vite. Prenez vos manteaux, vos chapeaux et suivez-moi.

(A suivre)

17me Année — 1900. N° 15. — LVe Volume

LA LECTURE DES FAMILLES

FEUILLETON

DE

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Prix d'abonnement : Un an, fr. 10 ; six mois, fr. 5 ; trois mois, fr. 2.50

L'ÉTANG MAUDIT

PAR

THÉODORE CAHU

DEUXIÈME PARTIE

TREIZE ANS APRÈS

— Geneviève ne saura jamais rien, se disait-elle. Geneviève, ma fille bien-aimée, ne sera pas déshéritée !.. Et ce passé terrible, je l'ai assez expié par vingt ans de repentir.

Après vingt ans de douleurs, la marquise renaissait à la vie; mais, hélas ! en même temps, elle quittait le pays natal pour esquiver la persécution et l'échafaud, et elle s'en allait vivre tristement dans un pays inconnu, étranger, où l'exilé n'a pas d'amis...

A l'heure indiquée, la voiture fut prête. La marquise et sa fille s'enveloppèrent d'un châle long, pour se garantir de la fraîcheur du soir, puis elles descendirent dans la cour d'honneur. Jérôme attendait sur son siège, devant le perron. Les chevaux piaffaient d'impatience.

— Prenez la route de Saint-Etienne-de-Montluc, commanda la marquise.

Le cocher donna un coup de fouet à son attelage et la voiture s'ébranla. A peine avait-elle disparu que Lopart, escorté de trois individus, au nombre desquels notre ancienne connaissance Fil-de-Fer, montait à cheval et suivait la même direction.

— Ne nous pressons pas, commanda-t-il. Attendons la tombée du jour; nous les pincerons au retour.

Et suivi de ses compagnons, il alla s'embusquer sur la route de Saint-Etienne-de-Montluc, près la route de Vannes, dans un endroit isolé de toute habitation, et dont les abords, très fourrés, facilitaient une surprise.

Ils mirent pied à terre et l'un d'eux conduisit les chevaux dans une clairière, puis ils attendirent le retour de la voiture. Alors, l'un des bandits, sortant brusquement d'une touffe de genêts, se jeta à la tête des chevaux pour les arrêter; Fil-de-Fer mit le pistolet au poing, s'élança sur le cocher et lui intima l'ordre de descendre de son siège.

— Tout de suite, répondit Jérôme, attends, mon gars !

D'un superbe coup de fouet il cingla le visage de Fil-de-Fer, qui poussa un cri de douleur, mais réussit à grimper sur le marche-pied; puis, après une courte lutte, beaucoup plus vigoureux que Jérôme, il réussit à le jeter à bas de son siège.

Il prit aussitôt sa place, saisit les rênes et maintint les chevaux pendant que Lopart ouvrait rapidement la portière et se précipitait dans la voiture.

Fil-de-Fer n'attendait que ce moment. Il saisit le fouet que lui tendait l'un de ses camarades.

— En route ! cria-t-il en frappant la croupe des chevaux, qui partirent au grand trot.

— Ne craignez rien, mesdames, dit en même temps Lopart, il ne vous sera fait aucun mal.

Geneviève s'était évanouie de frayeur. La marquise, plus aguerrie, conserva un sang-froid relatif en reconnaissant l'intendant. Elle ne répondit rien, lança sur le misérable un regard de mépris, et sans s'occuper de lui davantage n'eut plus d'autre souci que de faire revenir sa fille à elle.

Quant au cocher qui s'était fracassé le crâne en tombant, il ne donnait plus signe de vie.

Les deux bandits restés sur le lieu du combat le transportèrent dans un taillis assez éloigné de la route et le déposèrent au milieu d'un fourré épais d'ajoncs épineux, auquel ils mirent le feu; puis ils montèrent à cheval et ramenèrent tranquillement au château les deux autres montures tenues en main.

A dix heures du soir, la marquise et sa fille étaient à Nantes, enfermées en lieu sûr et l'intendant, infatigable, rentrait à Kermor passer la nuit, comme l'avait deviné M. de Nantilly.

Mais comment avait-il eu connaissance des projets de Mme de Kermor et avait-il pu les déjouer aussi rapidement?... D'une façon très simple.

Il savait tout ce qui se passait au château par le portier, qui trahissait sa maîtresse pour se faire des rentes, car l'intendant le payait bien. Il apprit donc la venue au château du solitaire, qui n'y venait jamais avant, et du comte Gaétan; puis, en traversant la cour des communs, il aperçut Juliette qui, marchant vite, portait à la main deux valises.

— Nul doute, pensa-t-il, on s'apprête à partir.

Peu après il vit Jérôme qui préparait les harnais, et le palefrenier qui nettoyait la voiture au milieu de la cour des communs.

Il les interrogea adroitement.

— Madame sort à cinq heures, lui dit Jérôme.

Lopart n'en demanda pas davantage et rentra chez lui.

— Je ne me trompe pas, pensa-t-il, Mme la marquise veut nous brûler la politesse... Que faire?... Il ne faut pas qu'elle parte... Si elle émigrait, les biens seraient déclarés biens nationaux... adieu nos combinaisons. Si j'allais prévenir le baron?... Je n'ai pas le temps, il ne faut pas y songer; et puis, cet imbécile serait capable de commettre quelque sottise... J'agirai seul, on s'arrangera après.

Après avoir réfléchi il prit rapidement une décision, sortit de chez lui et se mit en quête de Fil-de-Fer, qui habitait depuis trois ans à Saint-Etienne-de-Montluc. Le vieux braconnier lui procura dans la journée les deux coquins nécessaires pour l'opération méditée. On sait ce qu'il advint.

XIII

La Maison de la Rue des Sans-Culottes.

M. de Nantilly cheminait sur la route de Nantes en compagnie de Dominique. Il était près de minuit. Le ciel était doucement éclairé par la lueur tremblotante des étoiles. De temps à autre, une petite brise faisait frissonner les feuilles des buissons qui bordaient la route. Parfois, un oiseau nocturne, effrayé par le trot des chevaux, dont les sabots résonnaient sur la chaussée, s'envolait à tire d'aile.

Près de trois quarts d'heure s'étaient écoulés depuis que les deux cavaliers chevauchaient et pas un mot n'avait été échangé entre eux. Le comte réfléchissait.

Dominique éprouvait un vif désir de faire travailler sa langue; mais il respectait le silence de son maître. A la fin, pourtant, la curiosité l'emporta, il n'y put tenir.

— Monsieur le comte, dit-il, sans vous commander, pourriez-vous me dire où nous allons?

— Au Massacre, pour y coucher.

— Pourquoi n'allons-nous pas tout de suite à Nantes?

— La nuit on ne vois pas clair, nous ne ferions rien de bon. Nous laisserons nos chevaux au Massacre, pour rentrer en ville demain matin, à pied, sans être remarqués. A l'aube nous nous mettrons en route. Alors, nous irons reconnaître la maison de Lopart et tâcher d'y pénétrer.

— Mais si les dames n'y sont pas?

— Nous irons chez le baron. Si ces coquins reviennent, à nous deux, en leur serrant un peu la cravatte, nous saurons bien les faire causer, sinon on se passera d'eux. Ils pourraient bien ne pas revenir, car Branche d'Or est capable de nous en débarrasser.

— Ça simplifierait les choses.

— Tout cela se réglera plus tard, capital et intérêts, rappelle-toi ce que je te dis.... Halte! commanda M. de Nantilly; nous voici arrivés.

Ils mirent pied à terre et frappèrent à la porte. Une jeune servante en jupon court, mignonne à croquer, vint ouvrir, sa lanterne à la main. Elle reconnut les arrivants et, contente, s'écria:

— M. de Nantilly! moi qui vous croyais mort!... J'en avais vraiment du chagrin.

— Bonsoir, Francine, c'est moi, en effet, répondit gaiement le comte, et je suis bien vivant, quoique les bleus m'aient pas mal tailladé!

— Pauvre monsieur!

— C'est recousu, il n'y paraît plus. Appelle le valet d'écurie, et qu'il ait soin des chevaux. Quant à nous, nous allons dormir. As-tu deux chambres disponibles?

— Oui, mais vous allez souper, auparavant?

— Non, monte-nous seulement un pot de muscadet, nous mourrons de soif. Nous avons soupé avant de nous mettre en route.

Dix minutes après, le muscadet était bu, les chevaux installés à l'écurie, avec une bonne litière, et les deux cavaliers montaient dans leurs chambres.

A cinq heures, le comte fut debout, vêtu comme son domestique, en bourgeois pacifique. Il recommanda les chevaux aux bons soins de l'aubergiste et se prépara à sortir avec Dominique.

A ce moment survint Yvon Pierlaud.

— Grâce au ciel, monsieur le comte, vous n'êtes pas parti, s'écria-t-il, en apercevant M. de Nantilly. J'ai une commission pour vous de la part du solitaire.

— De quoi s'agit-il? Nous sommes pressés.

— Ce que j'ai à vous dire vous fera gagner du temps. Il s'agit des dames. Le domestique de M. de Lanteuil a fait passer un mot au solitaire pour le prévenir que Mme la marquise et sa fille sont enfermées rue des Sans-Culottes, dans la maison de Lopart, et qu'il est chargé de les garder.

Le comte eut une explosion de joie.

— Merci, Yvon... Alors, l'affaire sera plus simple que je ne l'espérais. Partons vivement, voilà une nouvelle qui va me donner des jambes.

Avant de partir il prit l'hôtelier à part. Ce brave homme était tout dévoué aux brigands, bien que ne dédaignant pas la clientèle de bleus. L'argent n'a pas d'opinion, il faut bien vivre.

M. de Nantilly lui parla à voix basse pendant quelques instants.

— Vous avez comprit, conclut-il.

— Oui, monsieur le comte, j'ai ce qu'il vous faut. Je ferai disposer deux bons lits et toutes les commodités possibles dans une grande chambre qui servait à mon garçon avant son départ pour rejoindre Cathelineau, que Dieu ait son âme!

— La chambre est à l'abri des curieux?

— Vous pouvez être tranquille. Ça ne sera peut-être pas commode, puisqu'il faut passer par notre chambre, mais la pièce donne sur la campagne, c'est très gai, et puis les clients de l'auberge ne montent pas par le même escalier. J'y ai caché souvent des Vendéens, et il ne leur est jamais rien arrivé.

M. de Nantilly lui glissa dans la main un louis d'or et rejoignit Yvon.

— Retourne à l'Etang, lui recommanda-t-il. Tu raconteras au solitaire que tu nous as trouvés ici et que tu t'es acquitté de la commission. Puis, demain matin, à huit heures, trouve-toi ici, en carriole avec Juliette. Tâche d'être exact.

— Comptez sur moi, monsieur le comte.

— Dominique sera ici pour t'expliquer ce qu'il y aura à faire.

Yvon partit; le comte et Dominique s'acheminèrent à pied vers la ville, confondus au milieu des paysans qui allaient au marché. Le jour se levait à peine. Le soleil pointait à l'horizon, essayant de percer de ses rayons naissants la brume matinale.

Les deux hommes passèrent la barrière sans incident, descendirent par les ruelles du quartier des Hauts-Pavés vers le pont Morand et furent bientôt à la rue des Sans-Culottes, car le trajet est court.

Arrivé dans la rue, M. de Nantilly ralentit le pas, afin de pouvoir examiner la maison, et il remarqua tout d'abord que les volets des fenêtres du deuxième étage étaient fermés, tandis que ceux du premier restaient ouverts.

La propriété de Lopart était une maison de belle apparence, avec un rez-de-chaussée élevé de trois marches au-dessus du niveau de la rue, deux étages et trois ouvertures à chaque étages. Les fenêtres du rez-de-chaussée étaient protégées par d'énormes barreaux de fer. La porte d'entrée en chêne, d'un seul battant, massive, garnie d'épaisses ferrures, ressemblait assez à la porte d'un couvent fortifié du moyen-âge.

Le comte eut un geste d'humeur et dit à Dominique :

— C'est une forteresse, cette maison-là ! Nous ne pouvons entrer là-dedans en plein jour. Si j'avais su cette nuit ce que j'ai appris ce matin, nous n'aurions pas couché au Massacre. Enfin, tant pis. Et si ces coquins allaient revenir ce soir !... Le domestique qui a la garde des prisonnières est l'homme de Mathias; je ne voudrais pas le compromettre, nous pouvons encore avoir besoin de lui...

— On peut toujours aller l'interroger, proposa Dominique.

— C'est une idée. Il me donnera peut-être le moyen de nous tirer d'embarras sans s'exposer lui-même.

Dominique oppina de la tête.

Le comte s'en alla sonner à la porte de la maison. Une vieille femme, à mine passablement renfrognée, vint entr'ouvrir le judas grillé encastré dans la porte.

Le comte ne s'attendait pas à ce contre-temps.

— Que demandez-vous ? glapit la vieille.

— Je viens de la part de l'intendant du château de Kermor, répondit-il froidement.

— C'est bien singulier, fit la vieille en le dévisageant; le citoyen n'a pas l'habitude d'amener de la compagnie dans la maison.

Le comte s'approcha du judas et dit à la vieille :

— Je vous apporte des ordres au sujet des dames qui sont chez vous. Il y a urgence.

La vieille tressaillit. Elle écouta sans répondre :

— Le citoyen Lopart ne peut venir ce soir, reprit de Nantilly. Il est retenu à Kermor par une émeute de fermiers, qui réclament la marquise et sa fille. Il ne veut pas qu'elles restent ici.

— Elles ne s'envoleront pas. Je suis là, riposta la mégère.

— Oui, certainement, mais le citoyen a peur qu'on découvre leur retraite. Les fermiers ont des soupçons; l'un d'eux a proposé de pousser une pointe jusqu'ici et d'adresser une plainte au syndic; il pourrait vous en cuire à vous-même.

— Comment ça ?

— Parce qu'il y a enlèvement, séquestration et violation de domicile. Le comte de Nantilly, un fieffé brigand, ami de la marquise, l'a constaté; c'est lui qui a ameuté les fermiers.

La vieille était fort embarrassée.

— Et puis vous savez, ajouta le comte, il y va des galères. Finissons-en, je vous prie, il fait grand jour, les passants pourraient nous espionner.

— Qui êtes-vous, d'abord ? demanda la vieille.

— Je suis le beau-frère du baron de Lanteuil, et l'homme qui est avec moi est un des serviteurs les plus dévoués du citoyen Lopart, que j'ai amené exprès de là-bas... Il faut absolument que les prisonnières sortent d'ici. Nous venons les chercher.

— En plein jour, comme ça ?

— Il est à peine sept heures, et d'ailleurs nos précautions sont prises. Nous passerons par le jardin, le quai est désert, et une voiture nous attend à la porte.

La vieille ne se rendait pas, mais elle était fort ébranlée.

— Où voulez-vous les conduire ? demanda-t-elle encore.

— Tout près d'ici, rue des Pénitentes, chez mon beau-frère, que je viens de prévenir. C'est lui qui doit nous amener une voiture sur le quai. Ouvrez-moi donc, le temps s'écoule et on nous observe dans la rue. C'est de la dernière imprudence...

La vieille céda, quoique à regret. L'air du comte eut raison de ses derniers scrupules. Peut-être aussi la perspective des galères ne fut-elle pas étrangère à sa décision. Elle ouvrit la porte. Gaétan fit un signe à Dominique, qui s'était tenu à l'écart, et tous deux entrèrent dans la maison.

Ils se trouvèrent dans un vestibule au fond duquel on apercevait ouverte la porte du jardin. A droite commençait un escalier conduisant aux étages supérieurs.

— Ferme le judas et pousse les verrous, commanda M. de Nantilly.

Dominique obéit, pendant que le comte s'adressait à la vieille femme.

— Vous êtes seule, ici ? demanda-t-il.

— Pour le moment, oui... Le domestique de M. de Lanteuil, Joseph, vient de sortir, il est allé voir rue Baco si son maître est de retour.

— Quand reviendra-t-il ?

— Après avoir déjeuné.

Tout en causant avec la vieille pour lui donner le change, le comte réfléchissait. Il fallait se débarrasser d'elle tout d'abord, et surtout l'empêcher, au cas où l'idée lui en viendrait, d'aller au fond du jardin voir si M. de Lanteuil était posté sur le quai avec la voiture. La prudence commandait également d'éviter tout tapage. Les brigands étaient hors la loi, et si la police se mêlait de l'affaire, le comte risquait sa tête.

Soudain il se mit à sourire. Une idée lui venait.

— Ces dames sont là-haut ? fit-il.

— Oui, mais je ne peux pas vous introduire pour le moment.

— Qui vous en empêche ?

— Joseph a les clefs, il faut l'attendre.

— En l'attendant on viderait volontiers un pot de vin, il doit y en avoir du bon dans la cave.

— Pour ça, oui. Le citoyen aime le bon vin. Duquel voulez-vous ? Du vallet ou du muscadet ?

— Montez nous celui que vous voudrez, du meilleur par exemple. La course nous a desséché le gosier.

LISEZ CES PRIX

La Grande Maison d'ameublements, fabrique de meubles, boulevard Helvétique 25-27, Genève, met en vente les objets suivants, à des prix exceptionnels :

Lits fer cintré style Lis XV	Fr. 12.—	Fauteuil d'enfant	Fr. 6.—	Chaises pouf	Fr. 25.—	Rideaux encadrés 220×257, la paire	Fr. 4.75
Lits bois noyer massif, dep.	» 43.—	Fauteuil d'enfant transformation	» 14.—	Chaises bébé	» 30.—	Rideaux vitrage, beaux dessins, le mètre	» 0.45
Tables rondes, noyer massif	» 18.—	Canapé formant lit ble étoffe	» 25.—	Chaises gothiques	» 12.—	Milieux moquette bouclée	» 12.—
Commodes noyer	» 50.—	Canapé pouf	» 65.—	Chaises Henri II, cuir Cordoue	» 14.—	Milieux moquette velours	» 25.—
Tables de nuit noyer	» 10.—	Canapé anglais soigné	» 65.—	Chaises Henri II noyer (cannées)	» 9.—	Coco croisé extra, le mètre	» 2.25
Lavabos noyer, marbre	» 20.—	Canapé lambrequin soigné	» 70.—	Chambres à coucher complètes, depuis	» 55.—	Paillassons sparte	» 0.90
Lavabos-commodes noyer, marbre	» 60.—	Canapé Louis XV soigné	» 65.—	Salles à manger	» 80.—	1200 mètres Toile cirée, dep.	» 1.75
Bureau noyer	» 50.—	Canapé Louis XIV soigné	» 85.—	Salons 7 pièces, belle étoffe	» 130.—	Linoleum passage, depuis	» 1.50
Tables à rallonges, 12 couvts	» 55.—	Divan	» 70.—	430 Descentes de lit moquette depuis	» 2.25	Linoléum parquet, larg. 140	» 3.50
Buffets salle à manger	» 145.—	Chaise longue	» 60.—	Duvets soignés, une place	» 12.—	Tapis de table, fantaisie	» 3.50
Chaise percée	» 20.—	Fauteuil anglais	» 30.—	Matelas crin d'Afrique sup.	» 10.—	Garnitures de toilette, terre anglaise décorée, avec vase de nuit	» 3.—
Fauteuil percé	» 30.—	Fauteuil lambrequin	» 40.—	Matelas crin animal noir	» 28.—	Seau de toilette ordinaire, terre anglaise	» 2.—
Bidet	» 16.—	Fauteuil pouf	» 30.—	Sommiers sur mesure, dep.	» 18.—	Tenture flamande	» 35.—
Armoires à glace noyer	» 125.—	Fauteuil Voltaire	» 28.—	Crin noir, belle qualité	» 1.25	625 Glaces, depuis	» 2.50
Etagères	» 7.—	Fauteuil Louis XV	» 30.—	200 Couvertures, depuis	» 1.90		
Tables Gigogne	» 20.—	Fauteuil de bureau	» 25.—	Couvre-pieds piqués, dep.	» 2.25		
Tables à ouvrage	» 20.—	Fauteuil de Vienne	» 12.—				
Chaises de Vienne, à contrefort, sièges bois ou cannés	» 5.—	Chaises Louis XV	» 12.—				
		Chaises Louis XIV	» 19.—				

Grand choix de tentures, glaces, linoléum, tapis, couvertures, crins, plumes et duvets. 446-20*

Demandez le grand catalogue de 1899 ; il vous sera envoyé GRATIS. — Après avoir lu et comparé notre catalogue, vous reconnaîtrez que c'est la MAISON COMTE, de Genève, qui a le plus grand choix et vend le meilleur marché en Suisse. — La maison reprend tout article ne convenant pas. — Spécialité de meubles en osier, jonc et bambou pour vérandah.

Meublez vous à la MAISON COMTE, vous dépenserez peu d'argent et serez bien servi. **Téléphone 1371.**

Maison fondée en 1882. **La plus grande Maison de la Suisse.** **Grand choix de Meubles de jardin.** *Spécialité de Meubles massifs riches et ordin.*

Diplôme d'honneur. Médaille de bronze. Meubles de style.

Ecole professionnelle de jeunes filles

EXPOSITION D'OUVRAGES

Vendredi 13 juillet, à 2 heures, et **Samedi 14, dès 10 heures du matin à 5 heures du soir,** aura lieu, au **Collège de la Promenade,** l'Exposition des ouvrages de l'Ecole professionnelle, pour les cours de coupe, de confection, de lingerie, de broderie blanche et artistique, de peinture, de modes et de repassage.

Toutes les personnes que cela peut intéresser sont cordialement invitées à la visiter.

Les inscriptions y seront reçues pour les cours qui s'ouvriront le 1er septembre 1900.

8918-2 Au nom du Comité, **Fanny TISSOT-HUMBERT.**

60 ANNÉES DE SUCCÈS

DEUX GRANDS PRIX (LYON 1894, BORDEAUX 1895)

HORS CONCOURS Membre du Jury, Expositions Rouen 1896, Bruxelles 1897.

ALCOOL de MENTHE

DE RICQLÈS

LE SEUL ALCOOL DE MENTHE VÉRITABLE

Boisson d'agrément. Quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée forment une boisson délicieuse, hygiénique, calmant instantanément la soif et assainissent l'eau. 6773-14

Santé. A plus forte dose, infaillible contre les indigestions, les maux de cœur, de tête, d'estomac, de nerfs, les étourdissements. Souverain contre la cholérine, la dyssenterie.

Toilette. Excellent aussi pour les dents, la bouche et tous les soins de la toilette. H-4519-x

Préservatif contre les épidémies.

Refuser les imitations. — Exiger le nom DE RICQLÈS.

SOCIÉTÉ MUTUELLE SUISSE
pour l'Assurance du Mobilier

SIÈGE A BERNE

Agent pour le District de La Chaux-de-Fonds

Ch.-Alb. DUCOMMUN, 20, rue de la Serre, 20

Cette Société ne fait payer de contribution que sur la base la plus minime de 50 cent. pour mille francs, avec une légère augmentation en ce qui concerne l'horlogerie.

Comme elle est mutuelle, elle n'a pas d'actionnaires. Ses bénéfices restent la propriété de ses assurés et forment, à ce jour, un fonds de réserve de fr. 4,420,000, destiné à parer à l'éventualité de grands sinistres, en évitant ainsi la perception de contributions supplémentaires.

L'année d'assurance commençant au **1er juillet,** l'Agent prie toutes les personnes non encore assurées et qui voudraient l'être, de bien vouloir réclamer, à son bureau, les formulaires nécessaires. Cette invitation s'adresse également à tous les assurés qui auraient des modifications à apporter à leurs Polices. — L'Agent rappelle, en outre, aux assurés qui ont changé de domicile sans lui en donner avis, qu'ils s'exposent à perdre tous droits à une indemnité en cas d'incendie.

On peut s'adresser également à M. **Charles-A. EYMANN, ruelle des Jardinets 7,** pour la conclusion de nouvelles Polices. H. 1899 c. 7615-1

Contre la transpiration (mauvaise odeur)

et

inflammation des pieds

en général pour toute blessure ou plaie, la

Crême de Tormentille d'Okic, à Wœrishofen

EST INDISPENSABLE

Elle guérit en très peu de temps les taches de rousseur, boutons, gerçures, éruptions, dartres, ainsi que toute maladie de la peau.

Elle n'occasionne ni brûlure, ni douleur, guérit rapidement par son action **calmante, rafraîchissante et antiseptique.**

Garantie sans danger aucun

PRIX **1 fr. 20** LE POT, EN VENTE A

LA CHAUX-DE-FONDS: Barbezat, pharmacien. **J.-B. Stierlin,** droguerie. **Sœurs Sandoz,** négociantes.

NEUCHATEL: dans les pharmacies de MM. Bourgeois, Dardel, Donner et Guebhardt; Savoie-Petitpierre (Grand Bazar).

LE LOCLE: Walter & Cie, droguistes. 7735-6

Représentant général: **F. Reinger-Bruder, Bâle.**

Der beredte Franzose.

Eine Anleitung in sehr kurzer Zeit, ohne Hülfe eines Lehrers, leicht und richtig französisch lesen und sprechen zu lernen. — **Praktisches Hülfbuch** für alle, welche in der französischen Umgangssprache schnelle und sichere Fortschritte machen wollen.

Preis: fr. 1»20.

PAPETERIE A. COURVOISIER, rue du Marché 1.

Compagnie Française d'Assurances sur la vie
La Nationale

Assurances Vie entière, Mixtes, Terme fixe, Rentes viagères. Combinaisons diverses. **Assurances dotales.** S'adresser à l'Etude **J. Cuche,** agent général, rue Léopold Robert 26. 6295-10

Ayant résilié nos Baux
Rue St-Pierre 14

toutes les marchandises en magasin et en cours de fabrication seront cédées à des

prix très bas.

LITS COMPLETS Commodes, Lavabos, Armoires, à glaces, Armoires portes pleines, Buffets de service, Tables rondes, carrées, ovales, de salon, à thé, etc., Guéridons, Etagères à musique, Colonnes, Porte-statuettes, Chevalets, Séchoirs, Chaises, Berceuses, Fauteuils. Canapés, **FAUTEUILS de BUREAU,** Pliants.

Couvertures de laine, Descentes de lit, Milieux de salons, Tapis de table, Stores intérieurs brodés, Coutils pour stores et matelas, Sarcenets, Molletons, Andrinoples, Crins, Laines, Plumes, Duvets, etc., etc. 8936-3

ETABLISSEMENT D'HORTICULTURE

Veuve Mathias Baur

Rue de la Chapelle 6. — Magasin rue **Lépold Robert 19**

ENTREPRISE de DÉCORS

pour la FETE FÉDÉRALE de GYMNASTIQUE. — Vente de

Guirlandes au détail. Décors de Plantes pour balcons etc.

Prière de se faire inscrire d'avance rue de la Chapelle 6

TÉLÉPHONE TÉLÉPHONE 8659-3

Echappements. Un bon planteur d'échappements ancre, ne travaillant que dans les pièces fixes, pourrait encore entreprendre quelques cartons par mois. 8691-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Un jeune homme intelligent cherche place de suite comme **garçon d'office** ou **homme de peine.** 8707-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Jeune garçon. On demande à placer un jeune garçon robuste comme aide dans un atelier de monteurs de boîtes. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 29, au 2me étage, à droite. 8698-1

Démontages. On demande des démontages ou engrenages à faire à la maison. — S'adresser rue de la Ronde 3, au 1er étage. 8653

Sertissages. On entreprendrait des sertissages d'échappements à domicile. — A la même adresse on demande une place pour sertir à la machine. Entrée de suite. 8635
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Commis. On demande pour entrer de suite dans un bureau de la localité une personne sérieuse pour tenir des écritures. Bonne rétribution. S'adresser sous initiales **C. M. S. 8711** au bureau de l'Impartial. 8711-1

Pivoteurs pour ancre fixe, petites et grandes pièces, trouveraient travail assuré et suivi. — S'adresser par lettres, sous chiffres **S. S. 8743,** au bureau de l'Impartial. 8743-1

Graveur. On demande de suite un ouvrier graveur d'ornement finisseur. — S'adresser rue du Premier-Mars 12, au premier étage. 8710-1

Peintre. On demande une peintre sachant faire la romaine et les chiffres. 8669-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Démontages. On demande de suite un atelier pouvant entreprendre 12 à 24 cartons de démontages et remontages. 8675-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Acheveur. On demande de suite un acheveur-remonteur pour pièces argent. 8674-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Graveurs. On demande de bons graveurs pouvant mettre la main à tout. — S'adresser rue du Rocher 15, à l'atelier F. Köhli. 8682-1

Remonteurs. Quelques bons remonteurs pour grandes pièces cylindre, travaillant à domicile, sont demandés. 8704-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Remonteur. Un remonteur pour les petites pièces cylindre, assidu au travail, trouverait place rue du Parc 81, au 4me étage. 8689-2
A la même adresse, on sortirait des **aciers à polir** et **cuvettes pour dorer.** 8689-1

Aide-Dégrossisseur. Dans un atelier de monteur de boîtes, on demande un aide dégrossisseur connaissant son métier à fond. 8714-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Jeune fille. On demande une jeune fille, ou à défaut une personne d'un certain âge pour s'aider au ménage. — S'adresser chez Mme Amiot, rue Général Herzog 24, ou Place d'Armes nº 31. 8706-1

Servante. On demande de suite une jeune fille pr aider au ménage — S'adresser rue du Collège 7, au rez-de-chaussée, 8705-1

Jeune fille. On demande une jeune fille honnête pour faire des commissions et aider au ménage. — S'adresser à la pâtisserie rue du Versoix 3a. 8700-1

Jeune fille. On demande une jeune fille forte et robuste. Entrée de suite. Bonne occasion d'apprendre à cuire et bon salaire. — S'adresser Brasserie Jost, rue de la Serre 17. 8687-1

Logements. A louer de suite deux logements de trois pièces, situés au soleil. — S'adresser à M. Stettler, rue de l'Hôtel-de-Ville 40. 7934-11*

Logements. **A louer pour St-Martin plusieurs beaux logements. S'adresser à M. Albert Pécaut-Dubois, rue Numa Droz 135.** 5823-57*

Logement. **A louer pour cause de départ, de suite ou pour époque à convenir, un logement de 4 pièces, belles dépendances, situé rue de la Loge 6, au 1er étage. — S'y adresser ou à M. Streiff, rue de l'Hôtel-de-Ville 7.** 8694-1

Appartement. A louer de suite à un petit ménage un appartement de deux pièces meublé ou non, situé au soleil. — S'adresser chez M, Spillmann, rue du Four 2, 8684-1

Logement. A louer à une petite famille de toute moralité, pour St Martin prochaine ou plus tard, un logement de trois pièces, cuisine, corridor fermé. gaz installé. — S'adresser rue du Vieux Cimetière 7 A. 8688-1

Chambre. A louer une chambre bien meublée dans une maison d'ordre. — S'adresser rue de l'Est 16, au 1er étage à gauche (anciennement Place d'Armes). 8649

Chambre. A louer à un monsieur de toute moralité une belle chambre bien meublée et située au soleil. — S'adresser rue Numa-Droz 45, au rez-de-chaussée à gauche. 8648

Chambre. A louer une chambre meublée à deux messieurs de toute moralité. — S'adresser rue A.-M. Piaget 1. 8644

Chambre. A remettre de suite une chambre meublée à un ou deux messieurs de toute moralité et travaillant dehors. 8632
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Chambre. A louer une petite chambre meublée. — S'adresser rue de l'Industrie 7, au 2me étage. 8662

Chambre. A louer de suite une belle grande chambre, bien meublée ou non. — S'adresser rue Numa-Droz 129 au 3me étage. 8664

On demande à acheter **d'occasion un petit Coffre-Fort incombustible. — Déposer les offres avec indication des dimensions et le prix sous N. X. 9000, au bureau de l'IMPARTIAL.** 9000-6*

Futaille. **M. Neukomm fils, tonnelier** achète toute la **futaille française.**
Bureau rue de la Paix 39.
Atelier, rue de la Serre 40. 7630-27*

On demande à acheter une table ronde ou ovale. — S'adresser rue Léopold-Robert 19, au 1er étage. 8847-1

On cherche à acheter **d'occasion des volets en fer. — Adresser les offres de suite sous H. N. 8695, au bureau de l'IMPARTIAL.** 8695-1

On demande à acheter **un accordéon viennois,** on payerait par accompte et par mois.
S'adresser à **M. Oscar Fahrer,** boîtier. Renan. 8686-1

Potager usagé à vendre mais en bon état avec tous ses accessoires. — S'adresser rue Daniel JeanRichard 16, au pignon. 8677-1

A vendre 16 beaux canards, 18 poules, ainsi que 2 belles oies. — S'adresser chez M. Tell Calame, rue du Grenier 39 F. 8709-1

BUFFET DU PATINAGE

A la FERME ROBERT, Dimanche soir

GRAND CONCERT

donné par 8950-1

L'HARMONIE TESSINOISE

Sur le **Jeu de Boules**, DIMANCHE et LUNDI, **GROS CANARDS.**

BRASSERIE LAUBSCHER

RUE DE LA SERRE 12

SAMEDI, DIMANCHE et LUNDI,
à 8 heures du soir,

GRAND CONCERT

donné par

l'Orchestre MAYR

Programme entièrement nouveau.

8940-2 **ENTRÉE LIBRE**

Vacances. Une bonne famille du canton de Vaud, sans enfant, prendrait en vacances un ou deux jeunes garçons. Bons soins. 8932-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Leçons de français

Jeune commerçant allemand demande des leçons de français. — Adresser les offres sous **A. R 8927,** au bureau de l'Impartial. 8927-3

EXPOSITION
DE
Drapeaux et Décors
pour la
Fête fédérale de Gymnastique
à l'intérieur du magasin de meubles
Charles Gogler
Rue de la Serre 14
(Entrée par la Rue du Parc)

Pour éviter l'encombrement des derniers jours, on est prié de se faire inscrire d'avance. 8929-12

Viande de Vache

Lundi 9 Juillet, sur la **Place du Marché,** et **Mardi 10,** sur la **Place de l'Ouest,** il sera vendu la viande d'une jeune vache, 1re qualité, à **60 et 65 cent.** le demi-kilog. 8946-1

Un jeune homme marié, sérieux, de toute confiance, demande **REPRÉSENTATIONS** ou place dans bonne maison. Certificats et cautions à disposition. — Pour tous renseignements, s'adresser à M. Jaquet, notaire, Place Neuve 12, indiquera. 8923-3

Mécanicien. Un bon mécanicien sachant bien faire les étampes, cherche place dans la localiié ou autre endroit. — S'adr. chez M. Auguste Schielé, rue Alexis-Marie-Piaget 43. 8937-3

Aiguilles. Un mécanicien-découpeur d'aiguilles demande place de suite. 8951-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Comptable peut disposer de quelques heures par jour. S'adresser à M. Leuenberger, rue du Grenier 21. 8501-3

Remonteur. Un remonteur pour la petite et grande pièce ancre demande de l'ouvrage à domicile. 8837-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Polisseuse. Une polisseuse de boîtes argent cherche place de suite. — S'adresser, après 7 heures du soir, rue du Premier Mars 14 c. 8825-2

Une bonne finisseuse de boîtes sachant finir tous les genres demande de l'ouvrage à la maison. Ouvrage prompt et soigné.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 8701-2

Caissière. Une personne de toute honorabilité, expérimentée dans le commerce, la vente, les travaux de caisse et écritures courantes, demande emploi analogue dans maison sérieuse ou gérance d'un commerce. Références de premier ordre. — Adresser offres sous **H. H. 8887,** au bureau de l'Impartial. 8887-2

Jeune fille de toute moralité, bonne **vendeuse,** sachant les deux langues, demande place dans un magasin. — S'adresser chez M. Hoffmann, rue Numa-Droz 13, au rez-de-chaussée. 8830-2

Une personne cherche place comme **femme de chambre** ou à défaut pour faire un petit ménage.— S'adresser rue de la Gare 36, au 2me étage, **Bienne.** 8795-2

Demoiselle de Magasin bien au courant de la vente, parlant les deux langues trouveraient place de suite dans grand Bazar de la localité. Bonnes références exigées. Bons gages. — Adresser les offres sous **A. C. 8909,** au bureau de l'IMPARTIAL. 8909-3

Cadrans. Un fabricant de cadrans pouvant entreprendre de fortes séries, genres courants, est demandé.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 8926-3

Polissages. On demande un atelier de polissage de boites argent pouvant entreprendre de fortes séries.
S'adresser au bureau de l'Impartial.
A la même adresse plusieurs **remonteurs** pour grandes pièces ancre sont demandés. 8925-3

Remonteurs. On demande 3 remonteurs et **2 démonteurs** pour grandes pièces ancre, bien rétribué. Entrée de suite. — S'adresser à M. V. Gebel, **Renan.** 8939-3

Graveurs. Un bon finisseur, ainsi qu'un dessinateur pour pièces soignées sont demandés. Places stables et avantageuses. 8935-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Un jeune homme pourrait entrer dans la quinzaine comme poseur de glaces et commissionnaire dans bon comptoir, plus une **ouvrière pivoteuse.** 8911-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

On demande de suite des **cuisinières, sommelières** et **servantes. Demoiselles de magasin** demandent place. 8949-3
Bureau de placement, rue Neuve 6

Servante. On demande pour de suite une bonne servante connaissant tous les travaux du ménage et sachant cuire. 8898-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Homme de peine. On demande de suite un homme de peine. — S'adresser à M. P. Dubois-Sengstag, rue Numa-Droz 12. 8928-3

Servante. Une fille honnête, robuste, aimant beaucoup les enfants et sachant faire le ménage, est demandée de suite. Moralité exigée. Vie de famille. — S'adr. rue du Puits 12, au 2me étage. 8930 3

Jeunes filles. On demande deux jeunes filles actives et intelligentes pour apprendre un métier lucratif, en dehors de l'horlogerie. Rétribution immédiate. 8941-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Remonteur bien au courant de la petite pièce cylindre est demandé de suite ainsi qu'un **emboîteur** remonteur. 8817-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Pierristes et **sertisseurs.** On donnerait des sertissages, tournages et grandissages de moyennes à de bons ouvriers. — S'adresser chez M. Fritz Jeanneret, rue de la Serre 81. 8794-2
A la même adresse, **1** régulateur à vendre.

Remontages. On offre des remontages, clé et remontoirs, genre bon courant, pour faire à domicile. — S'adresser au Comptoir Gabus-Guinand, **Brenets.** 8833-2

Remonteurs. Un ou deux bons remonteurs pour petites et grandes pièces trouveraient de l'occupation dans un bon comptoir de la localité. Ouvrage suivi et régulier. 8831-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Cuvettes. **On demande de suite ou dans la quinzaine une POLISSEUSE de cuvettes aux ateliers de Mme Nicolet-Juillerat, rue du Rocher n° 20.** 8750-2

Jeunes filles. On demande pour entrer de suite deux jeunes filles pour aider dans un atelier ainsi qu'une bonne ouvrière **doreuse** de roues. Bonnes rétributions. 8819-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Boulanger. On demande de suite un bon ouvrier boulanger. — S'adresser rue du Progrès 13. 8799-2

Apprenti Commis. Un jeune garçon libéré des écoles, intelligent et bien recommandé, est demandé dans un bon comptoir de la localité. Rétribution immédiate. 8787-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Sommelière. On demande une sommelière. — Adresser les offres sous **K. C. 8814** au bureau de l'Impartial. 8814-2

Apprenti. Un jeune homme pourrait entrer comme apprenti **commis,** ainsi qu'une fille ou femme comme **commissionnaire.** 8836-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Cuisinière. On demande une bonne cuisinière. — Adresser les offres sous **A. C. 8816** au bureau de l'Impartial. 8816-2

On demande de suite une bonne **sommelière** et une **femme de chambre.** — S'adresser à l'HOTEL NATIONAL. 8895-2

Servante. On demande une servante sachant cuire; bons gages. — Adresser les offres sous **D. G. 8815** au bureau de l'Impartial. 8815-2

Servante. On demande une servante pour faire le ménage de deux personnes. — S'adresser rue de la Paix 53 bis, au 1er étage. 8823-2

Servante. Pour faire un petit ménage de deux personnes sans enfant, on demande une personne recommandée. Bons gages. — S'adresser à Mme Nicolet-Juillerat, rue du Crêt 9. 8873-2

Servante. On demande une bonne fille connaissant tous les travaux d'un ménage; bons gages. — S'adresser Café de Plaisance, rue de Tête-de-Rang n° 39 (Tourelles). 8818-2

Fille de chambre. On désire une bonne fille de chambre sachant coudre. — S'adresser à Mme Alfred Robert, rue Fritz Courvoisier 1. 8810-2

Jeune fille. On demande pour entrer de suite, une jeune fille pour aider au ménage. — S'adresser à la Synagogue, rue du Parc 63. 8822-2

Commissionnaire. On demande de suite un jeune garçon ou jeune fille pour faire les commissions entre les heures d'école. — S'adresser rue Numa-Droz 90, au 4me étage, à gauche. 8808-2

Un jeune garçon de 12 à 13 ans, intelligent, robuste et travailleur, trouverait immédiatement une place de **COMMISSIONNAIRE.** — S'adr. rue Numa Droz 14 a, au 1er étage. 8263-8*

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille pour aider au ménage, 8768-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Logement de trois pièces et dépendances est à remettre pour le 11 novembre prochain. — S'adresser rue Numa-Droz 3, au 1er étage. 8897-3

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, au soleil, à deux messieurs solvables. — S'adresser rue de la Serre 98, au 1er étage. 8942-3

A louer pour le 11 Novembre, rue du Nord 71, trois APPARTEMENTS modernes, dont un de 3 pièces, un de 4 pièces et un de 7 pièces. — S'adresser à M. Schaltenbrand, architecte, rue Alexis-Marie Piaget 81. 8829-23

A louer pour **St-Martin 1900** un très bel **appartement** de 3 grandes chambres à deux fenêtres, au soleil, corridor avec alcôve, situé rue du Puits 23.
Pour **St Georges 1901, un magasin** avec très bel **appartement** de 4 pièces situé rue du Premier-Mars **15.** — S'adresser aux Arbres. 8420-7

Chambre. A louer une jolie petite chambre meublée, au soleil et indépendante, à un monsieur de toute moralité. — S'adresser rue du Progrès 89a. 8821-2

Chambre. A louer une chambre meublée à une personne de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue de la Chapelle 3, au 3me étage. 8807-2

Appartement. A remettre pour le 25 septembre bel appartement de quatre pièces et deux petites, chambre haute, terrasse et balcon. Vue magnifique. Eau et gaz, rue A.-M. Piaget 31. — S'adresser à M. V. Fischer, soieries et rubans, rue Léopold-Robert 23. 8676-3*

Un jeune ménage tranquille et solvable demande à louer pour St-Martin 1900, un petit **logement** de deux pièces et ses dépendances. — S'adresser par écrit sous **G. L. 8901,** au bureau de l'Impartial. 8901-3

Une dame honnête et solvable, avec deux enfants, demande à louer pour le mois d'août une grande **chambre** non meublée avec part à la cuisine; plus, demande une femme âgée pour garder les enfants. 8906-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

On demande à louer de suite un petit **logement** d'une chambre avec cuisine ; à défaut, une chambre ayant part à la cuisine. — S'adresser chez Mme Boillon, rue Numa-Droz 14. 8820-2

Un monsieur travaillant dehors demande à louer une **chambre** meublée et indépendante. — Adresser les offres sous initiales **P. K. 8798** au bureau de l'Impartial. 8798-2

On demande à louer pour le 11 novembre prochain ou pour le 23 avril 1901, un logement de 4 pièces, rez-de-chaussée ou premier étage, pour comptoir et ménage, et situé tout à fait au centre des affaires. 8160-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Cave. On demande à louer de suite une cave, si possible avec eau. — S'adresser au café Gostely, place de l'Ouest. 8692-1

Une personne d'un certain âge solvable, demande à louer pour le 15 juillet une **chambre** meublée, exposée au soleil. — S'adresser rue de la Serre 96. 8643

Un petit ménage d'ordre et solvable demande à louer pour St-Martin prochaine un **logement** de trois chambres, cuisine et dépendances, exposé au soleil. 8628
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Personne de toute solvabilité et moralité désire louer un **appartement** de 2 pièces et dépendances, dans une situation rapprochée de la rue de l'hôpital.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 8640

Un monsieur demande à louer pour le 15 courant, pour travailler, une **chambre** à une ou deux fenêtres. — Adresser les offres sous initiales **Z. A.** au bureau de l'Impartial. 8654

Outils de boîtier. On demande à acheter d'occasion des peaux, claies et des étaux. — S'adr. à M. N. Hauert, rue des Terreaux 27. 8933-3

On demande à acheter ou à louer pour une jeune personne une **poussette de malade.** — S'adresser rue de la Paix 85, au second étage, à gauche. 8591-2

On demande à acheter **20 pipes** de 600 litres en bon état (fûts). — Offres avec prix à M. F. Dufey, chef de gare à **Grandson.** 8532-2

Quantièmes. A vendre différentes fournitures pour poseur de quantièmes. On échangerait aussi contre des montres. — S'adresser rue Numa Droz 143. 8905-3

A vendre une cage à trois compartiments, une à deux compartiment, bois dur, tiroir en zinc, plus une volière. — S'adresser rue du Collège 12, au pignon. 8944-3

Occasion ! A vendre une belle grande glace et un appareil photographique 9×12, à pied et bien conservé. S'adresser rue de la Ronde 9, au rez-de-chaussée. 8943-3

A vendre en bloc, toutes les marchandises d'un **magasin de mercerie et bonneterie.** 8921-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

A vendre plusieurs lits complets, une enseigne et divers objets de ménage. — S'adresser place Neuve 2, au 1er étage. 8922-3

A vendre une **veste** et un **gilet** peu usagé pour garçon de café.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 8948-3

Chien. A vendre un beau **boule-dogue** tigré, 2 ans 1/2. — S'adresser rue du Collège 12, au pignon. 8945-3

Pour Tapissiers ! A vendre une machine à carder à tambour, deux planches à couper de 2m50 × 90 cm, une civière et une enseigne, le tout ayant peu servi et à bon compte. — S'adresser rue Léopold Robert 72, au 4me étage. 8788-2

A vendre un bon potager avec bouillotte (barre jaune), un réchaud à gaz, un panier-coffre. 8845-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

A vendre un **lit d'enfant,** propre et très bien conservé. 8843-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

A vendre une belle chienne courante, âgée de 2 ans, chassant très bien.
S'adresser au bureau de l'Impartial. 8835-2

A vendre un **habillement** neuf sur mesure, une jaquette neuve, une zither et un appareil photographique, à prix avantageux. — S'adresser rue de la Ronde 19, au 1er étage, à droite. 8778-1

A vendre un **pupitre** neuf. — S'adr. rue de la Charrière 4, au 3me étage. 8760-1

Bicyclettes. **Occasion unique,** à vendre deux machines état de neuf, « Cleveland », première marque du monde, ayant coûté 525 fr., pour **230 fr.** pièce, vendues pour cause d'achat d'automobiles. — S'adresser à M. **E. Gindraux,** directeur du Chenil, **Genève.** (H-5981-X) 8824-1

Grande mise en vente de
MEUBLES

Pour cause de réparations, pendant huit jours seulement, il sera vendu tous les meubles se trouvant dans nos magasins **Rue de la Ronde 4,** aux prix de facture, consistant en : lits complets, lavabos, armoires à glace, canapés, chaises, glaces, tables de nuit et autres, secrétaires, buffets de service, bureaux, bahuts, salons. Vingt matelas cédés au-dessous du prix de revient et bien d'autres articles trop longs à mentionner. 8809-1
Au LOUVRE rue de la Ronde 4.

A vendre d'occasion deux bois de lit avec paillasses et matelas, une table de malade avec mécanisme, un canapé. — S'adresser rue du Puits 18, au 2me étage à gauche. 8666

A vendre deux jeunes **chèvres** fraîches. — S'adresser à Mme Froidevaux, Bas Monsieur 15a. 8596

Perdu le 6 juillet une broche or avec trois pierres. — La rapporter, contre bonne récompense, rue du Temple-Allemand 109, à l'Epicerie. 8902-3

Perdu samedi matin au marché, place Neuve, un **parapluie,** poignée de métal. Prière de le rapporter, contre récompense, à Madame Pettavel-Gallet, rue du Progrès 26. 8938-3

Egaré un jeune chien noir avec le poitrail et les pattes de devant blancs. — Prière à la personne qui en a pris soin de le ramener rue du Progrès 13. 8931-3

Perdu une **montre** argent avec monograne **E. M.** — Prière de la rapporter, contre récompense, chez M. Savoie, rue du Parc 11. 8846-1

Elle a sonné la dernière heure
De l'épouse et bonne mère qui savait nous chérir
Et déjà la sombre demeure
Pour son jeune corps va s'ouvrir.
Longues ont été ses souffrances,
Pénibles ses derniers moments ;
Mais elle goûte aujourd'hui les pures jouissances
Que Dieu réserve à ses enfants.
Dès sa plus tendre jeunesse,
Elle eût des sentiments pieux,
L'aimable épouse et bonne mère,
En ce jour nous délaisse ;
C'est un astre de plus aux cieux.

Monsieur Henri Robert et ses enfants Georges, Charles, Paul, Marie et Cécil, Madame et Monsieur Jacques Helmendorfer et leurs enfants à Aarau, Madame et Monsieur Victor Liborio à Soleure, Monsieur Jean Graden, Mademoiselle Adèle Vuille, Madame et Monsieur Fritz Wyss et leur enfant à Soleure, Madame et Monsieur Jacques Suter, Monsieur Henri-Louis Robert et sa famille, les familles Schenk, Robert, Allenbach et Leuba, font part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère et bien-aimée épouse, mère, sœur, belle-fille, belle-sœur, tante et cousine

Madame Elise ROBERT née Brechbuhle

que Dieu a rappelée à Lui Samedi à cinq heures du matin, à l'âge de 32 ans, après une longue et douloureuse maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 7 juillet 1900.

L'inhumation à laquelle ils sont priés d'assister aura lieu **Lundi 9** courant, 1 heure après-midi.

Domicile mortuaire, Vieux-Collège.

Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 8910

O bien aimé, tu pars, à ta famille en larmes,
Le Dieu puissant, hélas, t'as trop tôt enlevé.
Pars en Paix, près du Père, tu n'auras plus d'alarmes
De terrestres douleurs, car Jésus nous a rachetés
Il est au ciel et dans nos cœurs.

Monsieur et Madame Jules Leuba et leurs enfants, Henri, Alice, Louise, Emile et Berthe, les familles Leuba et Grossenbacher, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher et bien aimé fils, frère et parent

MARCEL-LOUIS

que Dieu a rappelé à Lui vendredi, à 4 heures du soir, à l'âge de 5 ans, après une pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 7 juillet 1900.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **Lundi 9** courant, 1 heure après midi.

Domicile mortuaire : Petites-Crosettes 3.

Départ à midi et quart.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 8904-1

Messieurs les membres du Comité et les Sociétaires de la **Société d'Agriculture** sont priés d'assister **lundi 6** courant, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de **Marcel-Louis Leuba,** fils de M. Jules Leuba, leur collègue 8907-1

Laissez venir à moi les petits enfants et ne les empêchez point, car le royaume des Cieux est pour ceux qui leur ressemblent. Matth. 19, v. 14.

Monsieur et Madame M.-A. Rossel et leur enfant René, Monsieur et Madame Albert Rossel et famille, Madame veuve U. Stauffer et famille, Monsieur et Madame Eugène Rossel, à Tramelan, ainsi que les familles Rossel, Roy, Béguelin, Guenin, Stauffer, Renaud et Leuthold, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher et regretté enfant, frère, petit-fils, neveu, arrière-petit-fils, cousin et parent,

WILLY

que Dieu a rappelé à Lui vendredi, à 6 heures du soir, à l'âge de 8 mois, après une courte mais douloureuse maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 7 juillet 1900.

Les familles affligées.

On ne reçoit pas.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 8924-1

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi.
Jean XVII, 24.

Monsieur Albert Wyss-Reichling et ses enfants Mathilde, Blanche, Raoul, Albert, René, Joseph, Roger et Marguerite, Monsieur et Madame Arnold Reichling-Maurer et leur enfant à Morat, ainsi que les familles Wyss, Reichling, Mettler, Braun, Rochat, Klein, Villemain, Lehmann, Schluep et Schenk ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimée épouse, mère, sœur, belle-sœur, nièce et parente

Madame Louise WYSS-REICHLING

enlevée à leur affection Jeudi à quatre heures après-midi, dans sa 42me année, après une courte maladie.

Renan le 6 juillet 1900.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister aura lieu **Dimanche 8** courant, à 1 heure après-midi.

Domicile mortuaire, maison Numa Wuilleumier-Marchand, **Renan.**

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 8855-1

Pour obtenir promptement des **Lettres de faire-part deuil, de fiançailles et de mariage,** s'adresser Place du Marché 1, à

l'Imprimerie A. COURVOISIER

qui se charge également d'exécuter avec célérité tous les travaux concernant le commerce et l'industrie. **Travaux en couleurs.**

Cartes d'adresse et de visite.

Pour cause de déménagement

VENTE COMPLÈTE DES ARTICLES SUIVANTS A PRIX RÉDUIT

8670-1

TABLIERS d'enfants, fillettes et jeunes filles, de fr. 2 à fr. 6, cédés aux prix de fr. **0.75, 1.25** et **1.75.**
JUPONS moirés, alpagas, mohairs etc., noirs et couleurs, en tous genres (blancs et zéphirs non compris), cédés à **20** % de rabais.
RIDEAUX grands et petits, crêmes et blancs, en guipure anglaise.
RIDEAUX tulle brodé de St-Gall, crêmes et blancs.
STORES INTÉRIEURS brodés, article de St-Gall.
} Cédés à **20** % de rabais

J GÆHLER, Place Neuve, 10

CHANGEMENT DE DOMICILE

Le Comptoir

E. Erlsbacher

est transféré

rue du Marché 8

au deuxième étage, 8877-2

MAISON KAUFMANN, magasin de Fers.

SAGE-FEMME

de premier ordre

Madame DELECOSSE

Rue Pierre-Fatio 10

◆ GENÈVE ◆

Etudes en Suisse. — Etudes en France.
Soins spéciaux pour les maladies des dames.
Consultations tous les jours. — Correspondance et pensionnaires. 6315-5
Téléphone 1139. H 4103 x

Fête fédérale de Gymnastique

Le plus grand choix d'Objets propres à orner richement un Pavillon de prix se trouve au 14468-114

Grand Bazar du Panier Fleuri

Voyez les devantures

Un jeune homme

actif, au courant de la fabrication, est demandé de suite dans importante fabrique. — Adresser offres, avec certificats et prétentions, sous chiffres P. Z. 8860 au bureau de L'IMPARTIAL. 8860-2

Une demoiselle

de 17 ans, de très bonne famille, connaissant toutes les parties du ménage ainsi que la cuisine, demande à être reçue dans une bonne famille pour aider au ménage. Elle serait également disposée à donner à des enfants des leçons d'allemand ou à leur enseigner les premières notions de piano, en échange de l'occasion d'apprendre le français, sans dédommagement réciproque. Vie de famille demandée. — Offres sous **P. L. 8802** au bureau de l'Impartial. 8802-2

HORLOGERIE Garantie

Vente au détail de 15716-77*

Montres égrenées

en tous genres

! Prix avantageux !

P. BAILLOD-PERRET

Rue Léopold-Robert 58

LA CHAUX-DE-FONDS

TIR CANTONAL BERNOIS

du 22 au 29 juillet 1900, St-IMIER

Prix et Primes : 140,000 fr.

H. 4014 J. PLAN DE TIR A DISPOSITION 8338-1

Cycles Courfaivre

Marque CONDOR

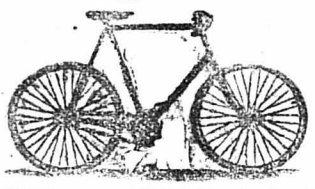

Pédalier «Uranus» breveté. Machines pneumatiques légères et très soignées. Prix **250** à **400 fr.**

Accessoires. — Réparations.

En vente chez M. **L. HURNI, mécanicien,** au Magasin de Machines à coudre, **5, Rue Numa-Droz, 5** (anc. Demoiselle). 7966-2

FABRIQUE DE BACHES IMPERMÉABLES

rue St-PIERRE 14 Alphonse Weill, Chaux-de-Fonds rue St-PIERRE 14.

GRAISSE POUR **VOITURES** ET pour cuirs

HUILE POUR machines Carbolinéum

Couvertures pour chevaux imperméables et laine 8356-4

BACHES A LOUER

RAMBLER PEUGEOT

Les meilleures marques du monde

grâce à de très forts achats, grande baisse de prix

TÉLÉPHONE

CYCLE HALL

MM. Mairot frères

Rue de la Promenade 6.

Réparations. Accessoires en tous Genres. Location. **Echange.** 4815-6

Agent au Locle, M. J. Bozonnat. — Aux Ponts de Martel, M. G. Ducommun.

TÉLÉPHONE

Marque déposée

Honorée des plus hautes récompenses !

POUDRE ANDEL TRANSMARINE

tue infailliblement

punaises, puces, blattes, teignes (mites), cafards, mouches, fourmis, cloportes, pucerons d'oiseaux, en général tous les insectes. H-6575-x 7715-7

Dépôt à La Chaux-de-Fonds chez **M. W. BECH,** Pharm.-Droguerie, **Place-Neuve.**

Fabrique et expédition chez **Joh. Andèl,** Droguerie, au Chien noir, **Prague**

Demande d'Associé

Un **Fabricant d'assortiments** levées visibles, étant monté pour une très grande production, demande un **associé** pour la partie commerciale et disposant de quelques capitaux.

Pour renseignements ultérieurs, s'adresser à l'Etude de M° **Fehlmann,** notaire, à **Bienne.** 8836-2

Vente de Tableaux

Régulateurs, couvertures de lits, tapis de tables, glaces, miroirs, etc.

Vente à crédit. — Acomptes par semaine.

Rue de l'Hôtel-de-Ville 21, au 2me étage, **J. WEINBERGER.** 4603-113

COMMIS

Fabrique d'horlogerie offre bonne place à un jeune homme bien au conrant de la rentrée et sortie de l'ouvrage et parlant bien l'allemand. — Adresser offres case postale **2817, à Tramelan.** 8748-2

Toute l'année, beau choix de bonnes

MONTRES EGRENÉES

tous genres 195-53

PRIX RÉDUITS

F.-Arnold DROZ

Jaquet-Droz 39, CHAUX-DE-FONDS

Fête Fédérale de Gymnastique

On demande 500 personnes pour servir à la Cantine comme Sommeliers et Sommelières, ainsi que 60 Relaveuses. — Prière de se faire inscrire au plus vite.

Pour les cantiniers,
Charles AUBERT-SCHLÆPPI,
8259-1 **rue du Progrès 97.**

M. Ed. Mangold

Rue du Premier-Mars 4

est de retour

Consultations tous les jours de 9 heures à midi et de 1 à 6 h. du soir, le dimanche excepté. 8746-1

PENSION

Une dame et un monsieur solvables cherchent une bonne pension bourgeoise. — S'adresser sous chiffres **W. J. 8697,** au bureau de l'Impartial. 8697-1

SAVON de L'HERMINE

Parfumé, Antiseptique, *préparé par les*

FRÈRES de PLOËRMEL

Le Seul réellement préparé par des Religieux

Très recherché pour la Toilette. Il est souverain contre les Boutons, Rougeurs, le Hâle, les Gerçures, etc.

Demander la Savonnette-Échantillon gratuite.

M. **DEMAUREX,** orthopédiste, place de la Fusterie 10, à **Genève,** concessionnaire général pour la Suisse française. —

En vente chez les principaux pharmaciens, coiffeurs, droguistes, etc. 12506-13

Pilules Mousson

contre l'anémie, la chlorose, les pâles couleurs.

Vu le succès toujours croissant de ses Pilules Mousson, la 7730-96

PHARMACIE BUENZOD

à Morges

voulant en faciliter l'accès à ses nombreux clients de La Chaux-de-Fonds en institue à partir de ce jour le dépôt général à la

Pharmacie BARBEZAT

Rue Numa-Droz 89

Prix de la boîte, 2 fr.

RELIURE

Le soussigné se recommande pour tous les travaux concernant son état. Travail prompt et soigné à des prix modérés. 838-27

E. KAHLERT, relieur, **r. de la Cure 3.**

Terrains à vendre

pour **maisons ouvrières, chantiers, fabriques** ou **entrepôts,** très bien situés, au soleil, à des prix très modérés. — S'adresser à M. Ch. Barbier, notaire, **rue de la Paix 19.** 7751 78

Pâtisserie RICKLI

Rue Neuve 7

Tous les jours

Petits Pains

pour 8696-1

Croûtes aux Fraises

PETITS PAINS

pour SANDWICHS

PATÉS FROIDS

Cycles et automobiles

marques **Rochet** 6937-18

Cycles & automobiles

marques **Colombe**

Fabrication de premier ordre garantie. **Seul représentant** pour Chaux-de-Fonds

Jules Fête-Bourquin

rue D. JeanRichard **45**

La Chaux-de-Fonds

MASSAGE

Charles Tschäppätt

SPÉCIALISTE

Rue de l'Industrie 20

SE REND à DOMICILE

6674-36

Insurpassé jusqu'à nos jours !

ELIXIR FORTIFIANT des nerfs.

du prof. Dr Lieber

Guérison radicale et assurée de toutes les affections des nerfs, même des plus opiniâtres. Guérison certaine des faiblesses, maux d'estomac, maux de tête, maux de reins, migraine, digestion défectueuse, impuissance, pollutions, etc. Renseignements gratuits dans labrochure « **Rathgeber** » qui se délivre dans toute pharmacie ou au dépôt central de MM. Huch et Co, Voorburg, Z-Hollande. Se vend en flacons de 4 fr., 6 fr. 25 et 11 fr. 25. Dépôt principal, **Pharmacie P. Hartmann, à Steckborn** et dans toutes les pharmacies de la Suisse et de l'étranger. 15656-18

C'est en ce moment la meilleure saison pour faire sa provision de

beurre à fondre

il est excellent et bon marché, par conséquent, le magasin de

Comestibles Steiger

vendra ces jours de l'**excellent beurre** absolument pur à

1 fr. 15 la livre. 8529-2

Occasion. A vendre à bas prix un grand **potager** neuf pour grande famille. S'adresser rue Numa Droz n° 129, au premier étage, à droite. 8663-1

GRANDE
Brasserie du Square

Samedi, Dimanche et Lundi
à 8 h. du soir,
GRAND CONCERT
donné par la Troupe
GILSONN
3 Dames, 2 Messieurs.
Succès ! Succès ! Succès !
Le petit CHARLES, de Genève
Comique-Danseur.
Duos — Opérettes — Saynètes
DIMANCHE, à 2½ heures
Matinée
ENTRÉE LIBRE 8834-2
Samedi et Lundi, à 10 ½ heures du soir, **Antoine et Cléopâtre.**
Dimanche, à 10 ½ heures du soir, **La Femme modèle. Mes petits chats, mes petits rats.**

BRASSERIE TIVOLI
— Rue de l'Est —
Dimanche 8 Juillet 1900
dès 8 heures du soir
GRAND CONCERT
donné par
l'Orchestre L'AVENIR
Dès 2 heures, MATINÉE
Entrée libre. 8919-1
Se recommande. **Th. Steffen.**

Brasserie du BOULEVARD
Lundi 9 et Mardi 10 Juillet 1900
GRANDE RÉPARTITION
au Jeu des 9 quilles.
Il sera fait une répartition tous les **100** fr.
Se recommande, **Arnold WIDMER.**
8888-1

Restaurant SANTSCHI
GRANDES-CROSETTES
Dimanche 8 Juillet 1900
à 2 h. après midi
Soirée Familière
8862-1 Se recommande.

Hôtel de la Gare
Tous les Samedis soirs
dès 7 ½ heures,
Souper aux tripes
15682-60* Se recommande.

Café Montagnard
rue Léopold Robert 8.
Samedi 7 Juillet 1900
à 8 h. du soir,
Souper aux tripes
Prix : **1 fr. 50** avec vin.
8805-1 Se recommande.

CAFÉ DU TÉLÉGRAPHE
6, Rue Fritz Courvoisier 6
BANQUETS CHOISIS
pour familles et ateliers. 827-5
MACARONIS aux Tomates
FONDUES renommées.
CONSOMMATIONS de premier choix.
Grandes Salles au 1er étage.
Se recommande, **A. Méroz-Fluckiger.**
— TÉLÉPHONE —

Hôtel du Lion-D'Or
Tous les SAMEDIS soir dès 7½ heures
TRIPES
4549-23 Se recommande, H. Immer-Leber.

CORDONNIER - BOTTIER

M. Ulrich BOLLER
rue Fritz Courvoisier 22,
au 2me étage, se recommande au public en général pour tout ce qui concerne sa profession. Par un travail consciencieux et prompt, il espère mériter la confiance qu'il sollicite. 8278
Chaussures sur mesure. Réparations.
PRIX MODÉRÉS

BRASSERIE DU GLOBE
43, rue de la Serre 43. 8832-2
Samedi, Dimanche et Lundi,
à 8 h. du soir
Grand Concert
donné par la célèbre troupe
RUTLI - BLICK
(Sänger u. Jodlergesellschaft)
4 personnes en Costume national
DIMANCHE, dès 2 heures,
MATINÉE
— ENTRÉE LIBRE —

Café-Restaurant Vital MATHEY
Eplatures
Dimanche 8 Juillet 1900
dès 1 h. après midi
Grande Course aux Œufs
suivie de
FÊTE CHAMPÊTRE
organisées par la Société de musique
L'AVENIR des Eplatures
— PROGRAMME —
1 heure. — Cortège en ville. 8864-1
2 heures. — Départ des coureurs.
3 heures. — **GRAND CONCERT** donné par la Musique **L'AVENIR**, sous la direction de M. Henri Wuilleumier, professeur.
JEUX DIVERS
Consommations de premier choix
Invitation cordiale. Se recommande.
En cas de mauvais temps, la Fête sera renvoyée de 8 jours.

Le Dr FAURE
Vaccinera
à son domicile les **Mardis et Jeudis** de **1** heure à 3 h. de l'après-midi. 8900-4

Grand succès
obtenu partout par nos nouvelles
VOITURES D'ENFANTS

forme anglaise, ovale, doublées, avec bord rembourré, soufflet mobile, à ressorts, roues vélos, à **fr. 22,** franco toute station suisse. Nouveau Prix-courant illustré gratis.
G. Schaller & Cie
Constance, 3, Markstätte.
Adresse suisse : 5123-2
Emmishofen (Thurgovie).

Montres.
A vendre de bonnes montres d'usage, argent, métal et acier.
A la même adresse, on se recommande pour des **rhabillages.**
— A. DROZ, rue du Puits 7. 8693-1

Restaurant Henri Guillaume
LES GRAVIERS (Doubs).
Dimanche 8 Juillet 1900
GRANDE
Sortie familière
organisée par
LE NÉNUPHAR
Concert donné par la **Musique du Club** (25 exécutants). 8885-1
Fléchettes, Flobert, Jeu de boules.
Chaque famille y est cordialement invitée.

PRIX
pour la
Fête fédérale de Gymnastique
GRAND CHOIX D'ARTICLES
d'utilité et de fantaisie
Ceintures — Camisoles — Bas et Rubans pour gymnastes
Bazar Neuchâtelois
PLACE NEUVE

Un monsieur sérieux connaissant bien le commerce, travaux de bureaux et principalement les vins, alcools, liqueurs et sirops, achat, vente et manutention, demande emploi. — S'adresser par écrit sous initiales **E. A. 8903**, au bureau de l'Impartial. 8903-3

DEMOISELLE
de magasin
honorable, parlant les deux langues et connaissant bien son métier **est demandée** pour fin juillet ou fin août par bon commerce d'épicerie-mercerie, n'ouvrant pas le dimanche. Bon traitement moyennant capacités.
Adresser les offres par écrit **sous chiffres K.-4380-J.**, à l'agence **Haasenstein & Vogler, St-Imier.** 8912-3

Occasion
A vendre à bon compte, au **Vully vaudois**, dans une situation exceptionnelle, un
Joli bâtiment
de construction récente, comprenant 12 chambres spacieuses, cuisines et caves voûtées; eau dans le bâtiment et électricité sous peu. Conviendrait pour pension ou commerce de vins. — S'adresser au notaire **Monney, à Avenches.**
H. 8000 L. 8914-4

Brasserie de la Terrasse
88, rue du Parc 88,
SAMEDI, DIMANCHE et LUNDI
Dès 8 h. du soir,
GRAND CONCERT
donné par 8916-1
les Elégantes Belfortaines
DIMANCHE et LUNDI, à 2½ h.,
MATINÉE
— ENTRÉE LIBRE —

CONCOURS
et
Fête Champêtre
organisés par le
Vélo - Club Montagnard
au CHEMIN-BLANC
Dimanche 8 Juillet 1900
6 h. du matin. — Départ. Concours de Vitesse. **Clos-Rondot.**
1¼ h. après midi. — Cortège en ville avec musique.
2 h. — Ouverture de la Fête.
6 h. — Concours de Lenteur et Clôture de la Fête. 8857-1

Dernier TIR obligatoire
(Letzter Schiesstag)
de la Société de TIR MILITAIRE
LE GRUTLI
DIMANCHE 8 JUILLET,
dès 1 heure après midi, au **Stand des Armes-Réunies.** 8790-1
— Invitation cordiale. —

Hôtel de la Balance
AUX LOGES sur les Hauts-Geneveys.
Dimanche 8 Juillet
BAL BAL
Se recommande,
8874-1 **Jules Monnier.**

CAFE SCHNEITER
rue de l'Hôtel-de-Ville 67.
Dimanche 8 Juillet 1900
dès 3 heures après midi,
Bal Bal
8806-1 Se recommande.

POMMES DE TERRE
Il sera vendu devant la **BOTTE VERTE,** sur la **Place du Marché,** tous les mercredis et samedis, de belles pommes de terre nouvelles provenant du canton de Vaud, ainsi que de beaux **légumes frais.** 8913-3
Se recommande, **Victor Schmidt.**

Grande Brasserie
de la
METROPOLE
Samedi Dimanche et Lundi
Dès 8 heures
SOIRÉE EXTRAORDINAIRE
par les
Troubadours modernes
Le Théâtre des
OMBRES D'ART
Cata-Cloum
M. et Mme Delpierre — Henri Yan
Mlle **Luce Yole**
M. Edouard Naman, pianiste,
8934-2 chef d'orchestre.
Programme entièrement nouveau.
DIMANCHE, dès 10 ½ h.,
CONCERT Apéritif
par
l'Orchestre MAYR
Dès 2 heures, MATINÉE
Entrée libre. Entrée libre.

Brasserie du Boulevard
Dimanche 8 Juillet
DANSE

8908-1 Se recommande, **Le Tenancier.**

Enchères publiques
Mercredi 11 juillet 1900, dès **1 h.** de l'après-midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la **Halle, place Jaquet-Droz :**
1 lit complet, 1 secrétaire, 1 bureau à trois corps, 2 canapés, 1 table ronde, 1 commode, 1 berceau, des glaces, tableaux, 4 potagers avec accessoires, 1 moteur à air chaud, 3 potagers à gaz, 2 lampes à benzine pour souder, 1 char à quatre roues, batterie de cuisine, etc. etc.
La vente aura lieu au comptant.
8920-3 **Greffe de Paix.**

On demande un
bon remonteur
bien au courant du mouvement cylindre et ancre, et capable de diriger un atelier de remontage.
S'adresser, en indiquant les prétentions, à l'agence de publicité Haasenstein à Vogler, à St-Imier, sous H. 2556 F.
8915-2

Pensionnat Mlles Gieseler
de Hanovre, à Strasbourg, Knoblochstr, 5 reçoivent
jeunes demoiselles
désireuses d'apprendre la langue allemande. Vie de famille. Mais. chrét. Prix mod. Réf. La Chaux-de-Fonds : Mme Jules Perregaux, M. Junod-Girard. M. le past. Borel-Girard. Neuchâtel : Mme Georges Godet. — Lausanne : Mme prof. Schüle-Lother. H. 1869 D. 8917-16

VIGNOBLE
A louer à **Corcelles, joli logement** de quatre chambres, cuisine et dépendances, eau et gaz, à des personnes tranquilles. — S'adresser à M. Jules Grandjean, Corcelles 22. 8566

LIMES
Retaillages de limes en tous genres. Travail soigné, trempe renommée.
Se recommande,
8584 **O. Matthey, Couvet.**

A PRÊTER
17,000 fr. sur première hypothèque disponibles de suite. — Offres sous chiffres **H. 8170** au bureau de l'Impartial. 8170

Maison
A vendre une grande maison avec atelier, de bon rapport; belle situation. Grands dégagements, cour et jardin.
S'ad. au bureau de l'Impartial. 8636

Grands Magasins de Nouveautés
AU PROGRÈS
8896-1 LA CHAUX-DE-FONDS — LE LOCLE
SPÉCIALITÉ
D'ARTICLES DE LITERIE
Crins. - Laines. - Duvets. - Plumes
Marchandises de confiance
Prix très avantageux
Maison de confiance. Escompte 5% au comptant.